

Héricourt

notre ville

www.hericourt.com

Avril Mai Juin 2011



GARE
DE HÉRICOURT

ter FRANCHE-COMTÉ

Franche-Comté
Conseil régional

BUDGET

Poursuivre les investissements

DOSSIER

Baisse du prix de l'eau

Centre Signoret

Programme des activités



« En mémoire du fils »

Enfant d'Héricourt, enseignant à la retraite connu et reconnu de tous, Marcel Mettey a présenté son premier roman à l'occasion d'un Café Littéraire qui a été organisé à la Médiathèque le Samedi 26 février 2011. Une rencontre où l'auteur a expliqué ses motivations et son cheminement qui l'ont conduit pour écrire ce livre.

Résumé :

L'équation judiciaire est normalement simple : un crime, une victime, un coupable. Mais qui n'a pas un jour pensé à un crime parfait ? Non pas forcément pour en commettre un, mais pour imaginer le « truc » qui empêcherait d'aller jusqu'au bout de l'équation.

Equation qui deviendrait alors : un crime, une victime, aucun coupable...Sven Thomas, détective privé efficace et têtue, n'aurait jamais imaginé qu'un jour il se trouverait embarqué dans une telle histoire. De Paris et sa banlieue en passant par la Corse et quelques-uns de ses petits villages, il va mener une enquête à laquelle il était bien loin de s'attendre.

« En mémoire du fils »

Editions du Panthéon

<http://www.editions-pantheon.fr>



>> Sommaire <<

Culture, Loisirs et Patrimoine :	2
Marcel Mettey : « en mémoire du fils ».	
Balade Vénitienne les 16 et 17 avril 2010.	
Programme des Activités de la Médiathèque.	
Ecole de Musique :	4
Programme des Activités de l'Ecole de Musique.	
De nouveaux visages à l'Ecole de Musique.	
Enseignement :	6
Affaires Scolaires, suppression de postes à l'Education Nationale.	
« Tuby le Tuba »	
Carnaval des écoles	
Santé Social :	7
Programme des Activités du CCAS	
Label qualité pour le centre Bretegnier	
Prévention du risque de légionellose	
Inauguration de la MAS au quartier Maunoury	
Centre Signoret :	9
Programme	
Vie Economique :	10
Pozzi passe la Main	
Fives Cinetic	

Budget	11
Budget 2011	
Dossier : Eau et Assainissement :	12
Baisse de prix de l'eau	
Environnement	14
PCB, information sur le jugement en appel.	
Philippe Puziack, coordonnateur du service environnement.	
Expression Politique :	15
Sport Loisirs :	16
Educateurs sportifs : au service de tous !	
La Vaudoise Section Gymnastique	
Label bronze pour la section Handball	
Commerce et activités :	18
De toile à soie	
«Mill' et une French»	
Migration de la Pharmacie Bretegnier	
Travaux :	19
Acquisition d'un véhicule	
Programme Voirie 2011	
Nouveaux locaux pour les services techniques	
Drainage de l'Etang Communal	

Habitat -Urbanisme :	21
Création d'un city stade	
et d'une aire de jeux au lotissement de Saint Valbert	
Mise en valeur de la Place de la Fontaine du Savourot	
Résidences rue Nelson Mandela	
Mise en Service de la RD438	
En Ville :	23
Election Cantonale	
Donneurs de sang	
Souvenir Français	
Vœux du Maire à la population	
Enquêtes de recensement de la population	
Aire Urbaine	25
Hôpital Médian	
ETAT CIVIL	25
Bussurel :	26
Programme des Travaux	
Baptême de rue	
Recensement de la population	
Communauté de Communes :	27
Gestion du service des déchets ménagers	
La ludothèque.	

Poursuivre les investissements dont Héricourt et ses habitants ont besoin.

18 MILLIONS D'EUROS, c'est le total cumulé des dépenses programmées en 2011, sections de fonctionnement et d'investissement confondues.

Le budget que nous avons à voté se veut ambitieux et affirme la dynamique affichée par la majorité municipale depuis plusieurs mandats.

La morosité économique, les désengagements de l'État et par effet de cascade, de nos partenaires, n'assombrissent pas les objectifs que nous nous sommes fixés pour maintenir un service public de qualité et offrir aux héricourtois un cadre de vie et des structures à la hauteur d'une ville de près de 11 000 habitants dont la population n'a cessé d'augmenter.

L'ATTRACTIVITE reste le maître mot de notre politique. Elle se décline par un niveau de service conséquent, une écoute attentive des besoins de la population et une politique d'urbanisation que se fixe comme objectif la construction de 75 logements neufs par an grâce aux réserves foncières identifiées aux lieux dits la Craie puis Saint-Valbert.

J'ai particulièrement insisté, lors de la présentation du compte administratif 2010, sur les efforts entrepris en terme d'économies de gestion, qui ont porté leurs fruits et nous ont permis d'élaborer sereinement le budget notamment en ce qui concerne les INVESTISSEMENTS.

Cesont plus de 4,6 millions d'euros que nous allons pouvoir consacrer aux nouveaux équipements structurants, aux travaux d'amélioration du cadre de vie ou encore à l'acquisition de différents matériels.

Le **PROGRAMME PHARE** de cette année concerne l'aménagement au Quartier Maunoury, de la Maison des Associations et de l'Ecole de Musique.

Il sera suivi par le lancement de l'appel d'offres ayant trait à la construction d'un dojo accolé à la Halle des sports Marcel Cerdan, cette dernière devant faire en outre l'objet d'une rénovation conséquente en vue d'en améliorer son isolation thermique, l'objectif étant la labellisation BBC, BBC+ pour le DOJO.

En lien avec la Communauté de Communes, nous allons étudier le repositionnement éventuel des courts de tennis extérieurs, la remise en état du site existant n'étant pas forcément judicieuse.

Les **TRAVAUX DE VOIRIE** occupent comme toujours une place importante dans le budget avec 784 476 €, ce chiffre intégrant la signalisation routière, le mobilier urbain, certains aménagements d'espaces publics ou encore la mise en place de ralentisseurs de vitesse. Il n'inclut pas les programmes spécifiques comme

la 4^{ème} tranche de la Grande rue de Bussurel ou encore les restes à réaliser sur les travaux d'aménagement des espaces de la gare qui sont toutefois bien présents dans ce budget.

Nous entamerons la requalification de la Rue de Verlans à Byans par la remise à niveau dans un premier temps du réseau d'assainissement.

Le volet **CADRE DE VIE** est caractérisé par la poursuite de notre politique d'équipement de proximité. Nous terminons le renouvellement urbain aux Chenevières par l'aménagement d'un parking près du groupe scolaire et la création d'un espace de jeux dédiés aux jeunes enfants. Après le city stade du champ de foire et celui de Saint Valbert qui sera terminé cet été, nos efforts se dirigeront sur la commune associée de Bussurel. Le parc Maunoury sera en outre complété par un espace de jeux dédié aux jeunes enfants.

La démolition récente des deux immeubles masquant la Fontaine du Savourot permettra de réaménager le secteur pour une meilleure visibilité de ce patrimoine historique tout en améliorant la sécurité du carrefour.

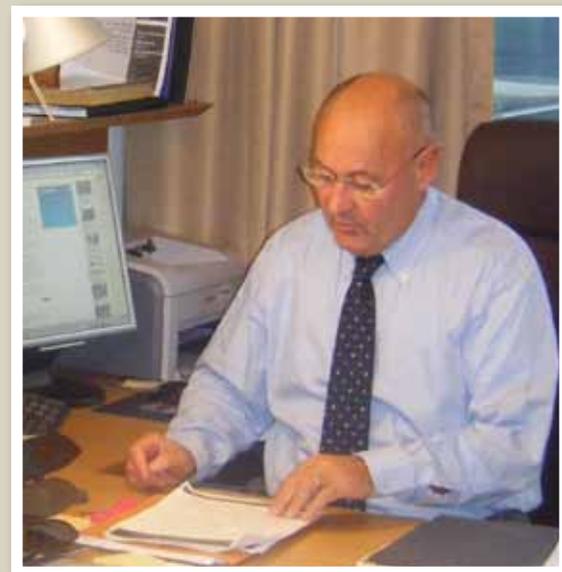
Le gros entretien du **PATRIMOINE BATI**, sa mise en conformité au regard des personnes à mobilité réduite, ses améliorations en terme d'isolation thermique représentent au total plus de 700 000€, près d'un tiers étant consacré au remplacement de chaudières ou encore à l'extension du réseau de chauffage urbain vers les écoles E.Grandjean, G.Paris, la piscine et la cantine.

Nous dégageons cette année des moyens relativement exceptionnels pour satisfaire aux besoins exprimés par nos équipes techniques en terme de **MATERIELS**. A titre d'exemple, nous doterons les ateliers d'un chariot élévateur ou encore d'un tracteur multifonctions qui servira aussi bien à l'équipe environnement qu'à celle de la voirie.

Même si le programme n'est pas encore inscrit au budget, nous allons étudier en 2011 la manière dont nous pourrions requalifier l'ancienne Halle de Cavalerie du Quartier Maunoury en vue d'offrir à terme un espace d'accueil multi activités.

En ce qui concerne les **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**, nous réussissons à maintenir le niveau de crédits réservés aux **SUBVENTIONS EN DIRECTION DU MONDE ASSOCIATIF**, tout en nous recentrant sur les structures entrant dans le champ de nos strictes compétences

Les CHARGES A CARACTERE GENERAL sont en léger retrait par rapport aux prévisions que nous



avons pu faire l'an passé. Il va sans dire que la recherche d'économie par la maîtrise des coûts reste un impératif. Nous portons une attention particulière à l'efficacité énergétique par une veille permanente de nos consommations.

Les **CHARGES DE PERSONNEL** là encore sont en retrait de près de 100 000 € soit - 2 % par rapport aux prévisions 2010.

Les **AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE** sont pratiquement du même niveau que l'an passé à 2 000 € près.

Les **CHARGES FINANCIERES** sont en diminution grâce à la gestion dynamique de notre dette structurée en grande partie en taux variables.

Le solde positif constaté au compte administratif 2010 repris dans la partie recettes du budget 2011, nous permet d'augmenter le prélèvement consacré à la section investissement.

Un ajustement des taux d'imposition de 1,50 % vient renforcer l'autofinancement qui permet globalement de limiter le recours à l'emprunt puisque cette année le besoin de financement se situe à 1,5 million d'euros, ce qui est un chiffre particulièrement raisonnable d'autant que l'emprunt n'est jamais réalisé à 100 % puisque dépendant du taux de réalisation des dépenses d'investissement.

Telles sont les grandes lignes du budget principal 2011.

Les budgets annexes n'appellent pas d'observations particulières. Ils ne sont pas marqués par une opération d'exception sauf peut-être en ce qui concerne celui de l'eau dont les marges de manœuvre nous permettent, après une baisse du prix HT de l'eau d'environ 12%, d'engager la réflexion autour de l'unité de traitement de Champey sachant qu'auparavant nous élaborerons un schéma Directeur sur la ressource en eau.

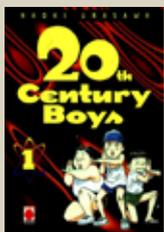
Jean Michel Villaumé
Député Maire d'Héricourt.

Flash sur les mangas



Deux nouveaux espaces dédiés à la bande dessinée et aux mangas (anciennes salles de consultation des usuels) ont vu le jour en section jeunesse (depuis fin 2010) et en section adulte (février 2011).

Les mangas (terme communément utilisé pour désigner la bande dessinée japonaise) connaissent déjà un grand succès avec des séries pour enfants et adolescents : Naruto, One Piece, Detective Conan, Fullmetal Alchemist, Fruits Baskets, Yureka, Dragon Ball... Prochainement de nouvelles séries viendront enrichir nos sélections.



Cette année, les nouvelles acquisitions seront prioritairement concentrées sur les mangas à destination du public adulte. Plusieurs séries de genres très différents seront disponibles au prêt : "Les Gouttes de Dieu" pour les amoureux du vin, les mangas policiers "Doubt" et "20th Century Boys", la série d'action "Sun-ken rock", les aventures médicales du "Team Medical Dragon"...

Notre coup de cœur Les Gouttes de Dieu

de Tadashi Agi et Shu Okimoto
17 Tomes - Editions Glénat

Lorsque le prestigieux œnologue Yutaka Kanzaki décède, son testament est clair : son extraordinaire cave reviendra à celui de ses deux fils qui résoudra 12 énigmes concernant 12 vins. Il découvrira alors un 13^{ème}

et mystérieux vin, inconnu de tous, surnommé "Les Gouttes de Dieu". Une chasse au trésor sous forme d'enquête policière va confronter les deux frères aux caractères et parcours opposés... Une intrigue haletante et un scénario qui entraîne le lecteur dans une découverte de l'univers du vin, son langage, ses particularités, ses traditions.



Sélections Jeunesse

La petite casserole d'Anatole

de Isabelle CARRIER
Editions Biboquet

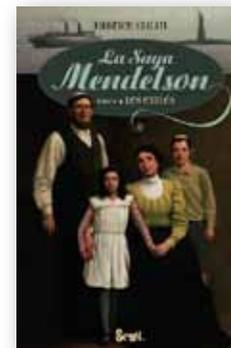
Un album tout en douceur et en pudeur pour parler du handicap de l'enfant. Une belle réussite.



La Saga Mendelson

de Fabrice COLIN
Editions Seuil

L'histoire d'une famille juive exceptionnelle de 1895 à Odessa jusqu'en 2000 aux Etats-Unis, ce récit en trois volumes se lit comme un roman.



Sélections Adulte

La couleur des sentiments

de Kathryn STOCKETT
Editions J. Chambon

Jackson, Mississippi, années 1960. Les lois sur la ségrégation raciale sont plus que jamais en vigueur. Minny la rebelle, Aibileen la sage et Skeeter, jeune femme blanche refusent les conventions de l'époque et vont témoigner à travers un livre, de leurs histoires, tristes, joyeuses ou terribles...

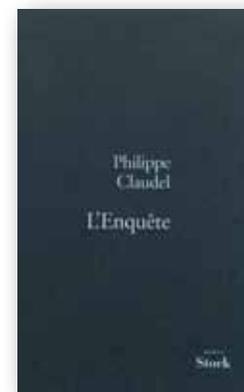
Roman bouleversant, roman d'une époque, Difficile de rester impassible devant ce racisme qui vous saute à la figure.



L'enquête

de Philippe CLAUDEL
Editions Stock

Chargé d'élucider les causes d'une vague de suicides dans une entreprise qui semble ressembler à toutes les autres, l'Enquêteur est investi d'une mission qu'il doit mener à terme comme il l'a toujours fait. Mais très vite des signes d'inquiétude s'emparent de lui. N'est-il pas lui-même la prochaine victime d'une machine infernale prête à le broyer comme les autres ? Parviendra-t-il à sortir de cet horrible cauchemar ? Un livre fort et troublant qui n'est pas sans nous rappeler l'inhumanité de l'entreprise moderne.



Prochaines manifestations

■ **Sur les rives du Nil** ■ Exposition ■ du 05 au 26 Avril

■ **Les histoires qui finissent en omelette**
Rendez-vous conte ■ Mercredi 13 Avril à 11h00

■ **La Chine et ses minorités** ■ Exposition ■ du 28 Mai au 14 Juin

■ **Les écrits-vins** ■ A livres ouverts ! ■ Mercredi 08 Juin à 18h00

Ecole de musique **en** !

De nouveaux visages à l'Ecole de Musique

L'Ecole de Musique d'Héricourt compte dans ses rangs plus de 300 élèves, enfants, adolescents et adultes. Tout ce petit monde peut compter sur 21 professeurs professionnels qui enseignent et transmettent leur savoir et leur savoir faire musical.

En 2010, quatre nouvelles recrues sont venues rejoindre les rangs de l'Ecole de Musique.

Julie Chamouton enseigne le piano, elle a suivi un cursus de musicologie à l'Université de Paris Sorbonne. Elle est pianiste accompagnatrice au conservatoire de Montbéliard.

Eva Riot enseigne la formation musicale. Soon-Ju Coudurier a été recrutée pour enseigner l'orgue, elle a commencé à jouer du piano dès l'âge de 5 ans.

Benoît Gref, pur produit héricourtois puisqu'il a fait son apprentissage à l'Ecole de Musique d'Héricourt est

aujourd'hui titulaire du poste de percussion depuis le mois de mars 2010. Il a obtenu son diplôme de professeur au Centre de Formation de Enseignants de Musique à Dijon.



Benoît Gref



Julie Chamouton



Soon-Ju Coudurier

AGENDA DES MANIFESTATIONS MUSICALES ORGANISEES PAR L'ECOLE DE MUSIQUE D'AVRIL A JUILLET

• **Mercredi 13 avril – 20h30**

Salle Jean Robein

Conférence animée par William GROSJEAN
Thème : le compositeur Bela BARTOK
Compositeur hongrois, considéré comme le plus grand musicien de son pays, Bartok possédait des connaissances considérables dans le domaine de la musique populaire.
Entrée gratuite

• **Vendredi 15 avril – 18h00**

Salle Jean Robein

Concert de l'ensemble instrumental.
Direction Dominique DEFAUX
Entrée gratuite

• **Samedi 07 mai – 17h00**

Eglise Saint-Christophe

«Froberger, musicien au château d'Héricourt»
Concert proposé par la classe d'orgue dirigée par Soon-Ju Coudurier.

• **Samedi 14 mai – 20h30**

Gymnase de Giromagny

Concert d'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt.

• **Vendredi 27 mai à 20h30**

et samedi 28 mai à 20h30

Salle des Fêtes d'Héricourt

Spectacle: «Chansons culinaires pour petits et gros gourmands»
L'atelier «chansons burlesques» créé et animé par Dominique Defaux se produira aux côtés de l'atelier théâtre du Centre socio culturel Simone Signoret, atelier animé par Sophie Kordylas.
Tarif unique : 5,20 €
Il sera impératif de réserver les places à l'Ecole de Musique.
Renseignements au 03.84.56.73.02 ou par mail : ecole.musique.hericrourt@wanadoo.fr

• **Dimanche 05 juin :**

Halle des sports Marcel Cerdan

Journée musicale organisée dans le cadre des 75 ans de l'orchestre d'harmonie
Programme :
- 10h30 – 12h00 : Concert de Printemps de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt (Halle des sports Marcel Cerdan)
- 14h00 : Place de la Mairie : prestation de l'Ensemble de Tambours de Franche-Comté suivi d'un déplacement en cortège jusqu'à la Halle des sports Marcel Cerdan
- 15h00 : concert de l'Ensemble de Cuivres

de l'Ecole de Musique et de l'orchestre de l'Ecole Robert Ploye

- 16h15 : Concert de l'Orchestre d'Harmonie «Union et Progrès» de Villers-le-Lac
- 17h30 jusqu'à 18h30 : Concert du big-band de l'Harmonie de Mandeure
Dans l'après-midi, buvette et petite restauration sur place.
Entrée gratuite pour tous les concerts.

• **Dimanche 19 juin – 11h00**

Fort du Mont-Vaudois

L'Orchestre d'Harmonie donnera son traditionnel concert de la Fête de la Musique dans la cour d'honneur du Fort du Mont-Vaudois.
A noter que le concert aura lieu à la Salle des Fêtes en cas de mauvais temps.
Entrée gratuite. Parking assuré.

• **Mardi 21 juin – 20h30**

Salle des Fêtes de Coisevaux

Concert de l'atelier jazz et l'atelier «chansons burlesques»
Fête de la Musique.
Entrée gratuite

• **Samedi 25 juin – 20h30**

Parvis de la tour du château

Concert de l'ensemble de cuivres et de l'ensemble de saxophones de l'Ecole de Musique.
Repli à la Salle Jean Robein en cas de mauvais temps.
Entrée gratuite.

• **Mardi 28 juin – 20h00**

Salle Jean Robein

Audition de l'atelier «comédie musicale» et de l'ensemble à vent de l'Ecole de Musique
Un conte musical et gourmand intitulé «Invitation d'Antoine» d'après «La Cuisine de Josquin et Léonie» de Julien Joubert.
Entrée gratuite

• **Vendredi 01 juillet – 20h30**

Salle des Fêtes d'Héricourt

«Clarinette au grand chœur»
Ce concert fait partie d'un projet des professeurs de clarinette des écoles de musique de la Communauté d'Agglomération Belfortaine et d'Héricourt.
Au programme : des œuvres originales, des arrangements, tous styles de musique.
Entrée gratuite

Enseignement

Affaires Scolaires, suppression de postes à l'Education Nationale

L'Etat annonce des mesures drastiques pour combler le déficit de son budget. Parmi les services publics les plus touchés, l'Education Nationale qui subit de plein fouet l'absurde principe du remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Ce procédé démagogique ne dégage pas de priorités dans l'exercice de l'action publique, il s'abat sans discernement sur le système éducatif. En effet, comment rechercher des économies dans un domaine aussi essentiel que celui de l'éducation de nos enfants.

L'éducation est la clé de leur réussite professionnelle future, elle est aussi le principal moteur de l'ascenseur social. Malgré cela, le Gouvernement s'enferme dans ses principes et poursuit sa politique de démantèlement de notre système éducatif.

Au niveau national, le budget 2011 programme la suppression de 16 000 emplois et 20 000 autres postes le seront en 2012, alors que sont attendus 48 000 élèves de plus dans le secondaire et 5 000 dans le primaire. Au total, ce seront donc 66 400 postes qui auront été supprimés dans l'Education Nationale durant les cinq années de mandat du Président Sarkozy, soit près de 8% des effectifs.

Notre département n'est pas épargné : **ce sont 25 postes dans les écoles maternelles et primaires qui vont être supprimés à la rentrée de 2011** avec les conséquences que l'on sait. Les syndicats parlent d'une « coupe historique ». Personne n'ose aujourd'hui contester le lien qui existe entre les effectifs d'une classe et la réussite scolaire des élèves. De nombreuses études ont démontré



que dans les classes du primaire les enfants apprennent mieux à lire et à compter lorsqu'ils sont 20 plutôt que 25...

Les fermetures de classes sont également un véritable problème car souvent l'école demeure la plupart du temps le dernier service public de nos villages.

Dans le second degré, c'est l'équivalent de dizaines d'emplois d'enseignants qui seront rayés, sans compter la suppression d'options et filières. En outre, il est prévu une ponction qui ira de 15% à la quasi suppression des subventions aux associations complémentaires de l'école publique et aux mouvements pédagogiques.

Dans le même temps et par voie de conséquence, les efforts importants consacrés par les collectivités locales

pour offrir une meilleure scolarité aux enfants des villages, avec la création de pôles éducatifs, de centres d'accueil périscolaires, de centres de loisirs et de restaurants scolaires sont niés, voire anéantis.

Aujourd'hui plus que jamais notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté.

Et pourtant, jamais un gouvernement et une majorité n'avaient montré, année après année, un tel acharnement contre l'école. Ces mesures relèvent clairement d'un projet global de destruction systématique des services publics qu'on peut vérifier dans la santé, l'enseignement supérieur, l'emploi...



« Tuby le Tuba »

L'Ecole de Musique a préparé et présenté à l'attention des écoles primaires de la ville un conte musical. Ce projet artistique avait pour objectif principal de faire découvrir la musique aux enfants.

Dominique Defaux, directeur de l'école de musique, et douze professeurs ont participé à cette création.

Ce conte « Tuby le tuba » visait à mettre en avant, plusieurs instruments de musique comme la clarinette, le saxophone, le

basson, la trompette, le cor, le trombone, la percussion, la flûte, le piano et bien sûr le tuba. Aline Nachin qui a préparé les enfants lors de ses interventions dans les écoles a animé le conte.

Six représentations ont été données à la salle Jean Robein. Environ 340 enfants des écoles Ferry, Poirey, Borey, Grandjean, Ploye et Bussurel ont assisté à ce spectacle.



Carnaval des écoles



Cette année ont participé à ce carnaval, l'école maternelle L. Michel, l'école maternelle G. Paris, l'école maternelle J. Ferry, l'école primaire Grandjean, l'école primaire Borey, l'école primaire Poirey, l'école St-Joseph maternelle et primaire et l'I.M.E.

Les enfants se sont rassemblés Place Brossolette ; la manifestation a commencé par un premier passage sur un podium installé sur la place afin que le public puisse voir les costumes des enfants.

Puis, M. Loyal avec la Fanfare ont donné le signal du départ depuis l'entrée du centre Signoret, suivi des différentes écoles.

Les écoles maternelles se sont arrêtées à hauteur de la Mairie où Scen'Art a présenté un spectacle. Les élèves du primaires ont quant à eux continué leur déambulation rue de Tassigny, rue Bouilloche, rue des Prés et ont rejoint pour les plus petits rue du Général de Gaulle pour s'en retourner en cortège place Brossolette.

Les enfants ont alors assisté au spectacle de la Fanfare, suivi de celui de Scen'Art. La manifestation s'est clôturée par la mise à feu du bonhomme de carnaval et par un goûter servi à tous les enfants.

La Municipalité remercie l'ensemble des enfants et des enseignants qui ont offert pour le plus grand plaisir des habitants ce magnifique spectacle.

Santé social **lejos**

Programme d'activités du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a concocté un programme d'activités pour l'année 2011 cosu et diversifié afin de concerner et d'intéresser le plus grand nombre possible.

Fort du succès des précédentes éditions, le CCAS en partenariat avec l'auto-école de la Tour proposera aux seniors une remise à niveau pour le code de la route et la conduite. Les séances seront organisées dans les locaux du Centre Simone Signoret les 7, 21 et 28 avril 2011.

Le repas des seniors a été programmé cette année le 15 avril 2011 à la Halle Marcel Cerdan. Cette date a été retenue

pour que les convives puissent assurés des meilleures conditions. En effet il est permis d'escompter qu'à cette date il ne fera ni trop chaud ni trop froid.

Le cadeau des personnes qui ne peuvent se rendre au repas sera distribué au Centre Simone Signoret les 7, 8 et 9 juin 2011.

Au mois de septembre 2011 des ateliers santé seront mis en place avec le Comité Départementale d'Education à la Santé (CODES). Aussi dans le même temps le « pak eurêka » sera réactivé et de nouveau les personnes qui le souhaitent pourront venir travailler leur mémoire dans un atmosphère sympathique et ludique.



Label qualité, pour le Centre de Réadaptation Fonctionnelle Bretegnier

En France, les établissements de santé ont l'obligation d'organiser une démarche continue d'amélioration de la qualité. Pour ce faire un manuel impose une méthode, avec un référentiel en appui. Tous les 4 ans une équipe composée de professionnels de la Santé inspectent les établissements et dressent un constat du niveau de qualité.

Le CRF Bretegnier a obtenu ses premières certifications en 2002 et 2006. L'année 2010 a vu l'obtention de la troisième certification. En 2002 la certification portait sur le fonctionnement général, en 2006 furent ajoutées les activités médicales avec appréciation des pratiques professionnelles.

Pour l'année 2010, la certification qualité a requis la considération de 13 critères prioritaires comme par exemple le bien-être des patients, le développement durable...

Les notes qui ont été obtenues par l'établissement héricourtois donnent droit à une très bonne certification.

Le CRF Bretegnier s'est donné les moyens pour conserver cet excellent niveau, car pour ce faire un poste de responsable qualité a été créé pour évaluer en continu la situation tant dans le domaine de la sécurité que dans le suivi des patients pour leurs traitements et leurs besoins particuliers.



Maison d'Accueil Spécialisé : « Le village de la Forge »

La Maison d'Accueil Spécialisé « Le village de la Forge » qui est implantée au Quartier Maunoury a été inaugurée vendredi 4 février 2010 en présence de Jean-Michel Villaumé, Député maire de Héricourt, de Jean-Pierre Michel, Sénateur de Haute-Saône et Président de l'Association Hospitalière de Franche-Comté, de Eric Freysselinard, Préfet de Haute-Saône et de Didier Faye, Directeur Général de l'Association Hospitalière de Franche Comté.

La Maison d'Accueil Spécialisée « Le village de la Forge » est un établissement médico-social, qui est destinée à l'hébergement de personnes adultes handicapées psychiques.

Les travaux de construction ont commencé durant l'année 2006. Dessinée par le cabinet d'architecte « Bergeret et Associés » la MAS est un bâtiment de plain pied de 2760 m². La construction se distribue en quatre espaces distincts :

- un espace hébergement de quarante lits,
- un espace administration et restauration,
- un espace dédié aux activités et aux locaux techniques,
- une salle d'activité indépendante reliée par un couvert partiellement ouvert.

La forge du 47^{ème} Régiment d'Artillerie a été intégrée dans le nouvel édifice pour devenir une salle d'activités multiples. Le coût des travaux, à la

charge de l'Association Hospitalière de Franche Comté, s'est élevé à 4,7 millions d'euros.

La MAS dispose de quarante places. Pour assurer les soins et le quotidien des patients, l'établissement compte

quarante quatre employés à savoir des médecins, des infirmiers, des éducateurs et des aides-soignants.



L'ancienne Forge du Quartier Maunoury

Prévention du risque de légionellose

Ces dernières semaines plusieurs personnes sont décédées dans notre département de la légionellose sans que ces décès soient liés entre eux.

Il ne s'agit pas d'une épidémie, mais des précautions doivent être prises tant pour les structures publiques que pour les particuliers à leur domicile. En effet des concentrations importantes de la bactérie « Légionella » peuvent se développer.

La légionellose est une maladie bactérienne qui se révèle par une affection grave des bronches ou des poumons. Elle peut provoquer le décès de personnes fragiles et de personnes âgées.

Cette maladie se transmet par la respiration de microgouttelettes à l'occasion de douches ou dans certains bâtiments à la climatisation défectueuse.

La température de l'eau, sa vitesse de circulation dans le circuit et la présence de tartre sont les éléments qui doivent être pris en compte pour éliminer et empêcher la propagation de ces bactéries.

C'est pourquoi il est important pour les habitants de faire vérifier les installations par un professionnel compétent en matière d'installations sanitaires ou de climatisation.

Quelques recommandations pour limiter le risque de prolifération :

- Procédez à l'entretien annuel de votre installation de production d'eau chaude par un professionnel.
- Réglez vous-même ou par un professionnel votre installation de production d'eau chaude à 55 °C.
- Détartez une fois par an environ les pommeaux de douche.
- Remplacez tous les éléments de robinetterie vétustes comme par exemple les têtes de robinets.



- Pour réduire l'exposition à des légionelles qui auraient pu se développer dans les canalisations lorsque votre logement est resté inoccupé plusieurs jours, faites un écoulement prolongé à tous les points d'usage avant utilisation.

Centre Signoret



1. Les activités des « Vacances de Pâques » pour les jeunes de 12 à 17 ans

L'Action Jeunesse Citoyenne, un chantier pour les jeunes de 16-17 ans
Du 18/04/2011 au 22/04/2011,
Thème : fresques sur transformateurs électriques ERDF

Cette AJC s'adresse aux jeunes, qui souhaitent participer activement et de manière collective à une action concrète, pour améliorer la vie quotidienne ou le cadre de vie des Héricourtois. En contrepartie, les jeunes participants bénéficient d'une bourse éducative de 125€, qui pourra contribuer au financement d'un projet personnel, tel que l'achat de fournitures scolaires, le Code de la route, l'achat de vêtements sportifs. Le repas est préparé et pris en commun à midi durant cette semaine. Alors venez vite vous inscrire, les places sont limitées !!!

Les animations éducatives, sportives et culturelles pour les jeunes de 12 à 17 ans

Du 18 au 22 avril 2011

- Raid Sportif combiné VTT et kayak à Brognard
- Raid sportif (lancer, sauter, courir) Stade du Mougnot à Héricourt
- Rafting et hydro speed) à Huningue
- Randonnée VTT à Champagny
- Jeux de Labyrinthe dans la région

Du 26 au 29 avril 2011

- Visite du Musée des maisons comtoises et acrobranche
 - Europa Park en Allemagne
 - Tournoi Futsal pour tous les âges, à la Halle des Sports Marcel Cerdan.
- Pour clôturer les vacances, le Centre Municipal Simone Signoret propose à l'ensemble des jeunes participants de venir se retrouver autour d'un tournoi de jeux vidéo et partager ensemble un moment convivial autour d'un goûter.

La salle « ados » et le Point Information Jeunesse,

La salle pour les adolescents de 12 à 17 ans

Tous les mercredis de janvier à juin des après-midi conviviales vous sont proposées dans la salle ados. La salle de jeux est ouverte du mercredi au samedi.

Les équipements suivants sont mis à disposition : Billard, babyfoot, console wii et une grande TV ...

L'équipe d'animation propose aux jeunes adolescents de venir échanger et élaborer des projets d'activités pour leur temps libre ; et d'être accompagné dans des projets pour les futures vacances ou autres...

Les jeunes pourront se rapprocher de l'animateur. Les projets doivent être collectifs et nécessitent la participation des jeunes dans leur réalisation.

Tout projet doit être validé par l'équipe d'animation avant sa mise en route.

Vous pouvez venir aux horaires suivants (uniquement en périodes scolaires):

- Mercredi : 14h à 19h
- Jeudi : 16h30 à 18h30
- Vendredi : 16h30 à 19h30
- Samedi : 14h à 16h30

Le Point Information Jeunesse

On y trouve une mine de renseignements sur :

- Les formations (filières, lieux de formation, débouchés, formation continue, stages en France et à l'étranger),
- Les démarches et besoins de la vie quotidienne (logement, droits, santé, job d'été, transports...),
- Les loisirs (documentation pour organiser ses vacances, les chantiers jeunes, le tourisme en France et à l'étranger, les manifestations de la région),
- La vie professionnelle (les jobs saisonniers, les démarches pour travailler à l'étranger, mise à disposition de postes informatiques avec accès Internet,

annonces des concours).

Le PIJ est également un point de vente :

- La carte avantages jeunes qui donne accès à des réductions (cinéma, librairies, habillement, permis de conduire, sorties) sous forme de réductions ou de coupons détachables, en vente au prix de 7 euros
- Billetterie (vente de places de concerts et spectacles de la région).

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 17h00 - 19h00
- Mercredi : 14h à 17h
- Vendredi : 17h00 à 19h00
- Samedi : 14h à 17h00

Les animations transversales

La Journée Portes Ouvertes du Centre Socioculturel, le samedi 04 juin 2011

Cette animation est placée sous le signe de la convivialité et du partage et permet de faire découvrir à la population héricourtoise et des environs, toutes les activités proposées par le Centre.

A cette occasion, les clubs (marqueterie, scrapbooking, art floral, bande dessinée, arts plastiques, relaxation...) présenteront les réalisations et les animations faites tout au long de la saison. Des démonstrations seront également proposées.

Les autres actions du centre seront également mises à l'honneur comme l'accompagnement scolaire, les ateliers du lien avec la référente famille sans oublier l'animation jeunesse destinée aux adolescents âgés de 12 à 17 ans avec une présentation des animations proposées pour la période estivale. Le service des sports sera également présent pour nous faire bouger ! Après l'effort, le réconfort : un coin buvette permettra de vous désaltérer !

Les spectacles du club théâtre

Le club de théâtre des adultes et des adolescents nous proposeront chacun une représentation différente.

Pour les adolescents :

« Liberté, Egalité...Féminité »

les 10 et 11 juin 2011, à la salle des fêtes.

Spectacle proposé par le Centre Signoret, mis en scène par Sophie KORDYLAS et interprété par des apprentis comédiens âgés de 11 à 15 ans.

Ce projet aurait pu également s'intituler « Insoumises ». Oui, comme toutes « ces femmes » que le public découvrira dans notre montage théâtral. Il voyagera dans l'œuvre d'Euripide, Marivaux, Shakespeare, Anouilh...Entendra des « Paroles de femmes », des témoignages de Benoite Groult, Louise Weiss, Françoise Giroud...Des femmes courageuses, combattantes, engagées, héroïnes de la Résistance, du féminisme...

Pour les adultes : « Tronches de vie »

les 1er et 2 juillet 2011, à la salle des fêtes.

« Tronches de vie », c'est des rencontres à 2, 3 ou 4 personnages. Des situations absurdes, « scénettes » rigolotes ou étranges. Un peu « sans queue ni tête » qui nous montre un monde qui tourne pas toujours très rond !

**Renseignements :
tél 03 84 46 25 49**



Vie économique

Entreprise Pozzi, passage de témoin

L'entreprise de maçonnerie « Pozzi » a été créée en 1920 par Joseph Pozzi, ce dernier est arrivé en France peu après la Première Guerre Mondiale. L'entreprise est installée depuis sa création avenue Jean Jaurès. Depuis lors, trois générations se sont succédées à la tête de l'entreprise familiale.

En 1945 Joseph Pozzi meurt, ses fils Gaston et Jacques reprennent et développent l'affaire, c'est le temps de la reconstruction et les frères Pozzi transforment l'entreprise paternelle en une société dynamique, innovante et reconnue dans tout le grand Est de la France.

Devenue une entreprise leader dans son domaine, la société Pozzi conquiert les marchés, et réalise des constructions de premier plan comme le Lycée Cuvier à Montbéliard, les usines des cycles Peugeot...

En 1972, à l'âge de 25 ans, Jacques Pozzi succède à son père Gaston qui vient de décéder. L'entreprise compte alors 250 ouvriers et cadres, malgré son inexpérience Jacques Pozzi fait face à la concurrence et doit affronter tout au long de sa carrière une série de crises qui malgré leur ampleur n'auront pas raison de sa volonté de maintenir l'entreprise familiale à flot.

Aujourd'hui l'entreprise Pozzi compte 70 emplois, elle réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 10 millions d'euros. Elle est l'une des rares sociétés sur le marché français et la seule en nord Franche Comté, à concevoir et élaborer son béton brut de décoffrage. A Bussurel, sur son site de production de 41 000 m², Pozzi fabrique une gamme très étendue de produits finis prêts à poser. L'entreprise Pozzi a construit plus de 10 000 logements et a réalisé des constructions de grande importance comme le centre de transfusion sanguine au CHU de Besançon, le CRF à Navennes, le Collège de Melisey, le Lycée Aragon d'Héricourt, le stade couvert de Seloncourt...

Le 1^{er} novembre 2010 Jacques Pozzi a fait valoir ses droits à la retraite. Sans repreneur parmi sa succession, il a cédé l'entreprise familiale à John Garnie, PDG de la SAS Cotta. Celle-ci est installée à Plancher-Bas.



Fives Cinetic

Fives Cinetic, autrefois ETFA, entreprise créée en 1971 à Belfort, par Messieurs Baills, Barton et Crétien, s'est installée à Héricourt en 1991.

Cette implantation industrielle est arrivée à une époque où notre ville traversait une période extrêmement difficile, tant sur le plan économique que sur le plan social. C'était le temps où les dernières usines textiles de notre Cité fermaient définitivement leurs portes.



Un traumatisme d'importance majeure pour les habitants, car très longtemps ces usines constituèrent le principal réservoir d'emplois pour notre ville. L'arrivée de l'entreprise ETFA prenait alors dans ces circonstances particulières un caractère symbolique. Il y avait raison d'espérer en l'avenir, la preuve formelle qu'une vie était possible à Héricourt après le textile.

Chaque fois que cela fût nécessaire et notamment lorsque l'entreprise voulu assurer son développement. Les dirigeants passés et présents de Fives Cinetic, purent compter sur la Commune de Héricourt et de ses élus.

En 2002, la Commune de Héricourt n'hésita pas un instant à soutenir l'entreprise lorsque celle-ci émit le souhait d'agrandir ses locaux administratifs et techniques pour répondre à la demande importante du marché de l'époque.

Ainsi la Commune de Héricourt prit en charge la construction de locaux pour l'implantation de nouveaux bureaux qui ont d'abord été placés en location vente pour être rachetés plus tard par l'entreprise. Quelques temps, plus tard et suivant un même schéma, la Commune commandita la réalisation de l'extension des ateliers qui sont encore à ce jour en location vente.

Désormais, la compétence économique sur le territoire de notre ville n'est plus du ressort de la Commune de Héricourt mais de celui de la Communauté de Communes du Pays de Héricourt.

Néanmoins les élus de Héricourt, représentants de la ville centre, travaillent ardemment aux côtés de la CCPH. Ils participent activement à tous les projets économiques portés par la CCPH, comme par exemple aux Guinnottes ou 40 hectares de terrains ont été aménagés sur fonds publics pour encourager et favoriser l'implantation et la création d'entreprises.

Une cérémonie de remise de médailles du travail a été organisée au mois de mars 2011 par l'entreprise Fives Cinetic. Gérard Scharpf, 1^{er} Adjoint au Maire d'Héricourt et Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays de Héricourt qui étaient invités ont assisté avec plaisir à cet événement et ont démontré de par leur présence toute leur attention à la vie de l'entreprise et au quotidien de ses salariés.



Budget

Budget 2011

Le Budget 2011 est ambitieux est dynamique et cela, malgré les désengagements de l'Etat et par effet de cascades de bon nombre de nos partenaires.
Les objectifs définis par ce budget sont les suivants :

- Poursuivre l'attractivité de la Ville de Héricourt,

- Développer le niveau de services,
- Entendre les besoins de la population,
- Continuer la politique d'urbanisme.

Nous vous présentons ici de manière très succincte le budget de cette année.

SECTION FONCTIONNEMENT / DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CONTENUES :

Les crédits réservés aux subventions en direction des associations sont maintenus à leur niveau :

- Des charges de structures limitées grâce à une veille permanente des consommations

- Des frais de personnel constants
- Des frais financiers en diminution
- Une pression fiscale et un recours à l'emprunt raisonnables.

DÉPENSES PAR NATURE:

8 616 443 € de dépenses réelles.

En retrait de 2.49 % par rapport à 2010.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR NATURE

011 Charges à caractère général	2 200 000 €
012 Charges de personnel	5 040 000 €
65 Autres charges de gestion courante	1 114 943 €
66 Charges financières	250 000 €
67-68 Charges exceptionnelles	1 500 €
TOTAL DEPENSES REELLES	8 616 443 €
Mouvements comptables (dont provisions, amortissements et épargne)	2 229 675 €

DEPENSES TOTALES 10 846 118 €

RECETTES PAR NATURE:

10 846 118 € de recettes totales. Une hausse de 373 743€

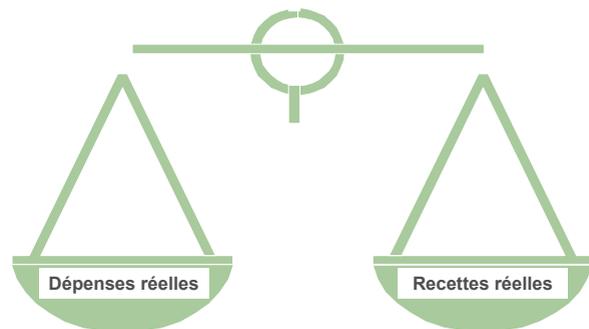
RÉPARTITION DES RECETTES PAR NATURE

013 Atténuation de charges	35 000 €
70 Produits des services	380 200 €
73 Impôts et taxes	4 729 299 €
74 Dotation participations	4 659 993 €
75/76 Autres produits	349 525 €
77-78 Produits exceptionnels	10 000 €
TOTAL RECETTES REELLES	10 164 017 €
Mouvements comptables	682 101 €

RECETTES TOTALES 10 846 118 €

BUDGET PRIMITIF 2011

Budget total : 15 806 242 €



8 616 443 € 7 189 799 € 10 846 118 € 4 960 124 €
Fonctionnement Investissement Fonctionnement Investissement



SECTION INVESTISSEMENT / DÉPENSES SECTION INVESTISSEMENT :

La section d'investissement s'équilibre à **7 189 799 €**.

L'annuité de la dette en capital est de **1 053 000 €** dont **20 000 €** de provision.

La section reprend le déficit 2010 reporté de l'ordre de **1 205 863 €** et l'opération d'ordre relative aux travaux en régie : **300 000 €**.

La poursuite de la requalification de la grande rue à Bussurel et réfection diverses voies à Bussurel : **132 317 €**

De nouveaux équipements de proximité : après les Chenevières et le Champ de Foire, c'est au tour de St Valbert de recevoir un city stade : **167 500 €**

Le quartier Maunoury avec un espace de jeux dédié aux plus jeunes : **25 000 €**

La mise en valeur de la Fontaine du Savourot classée monument historique : **167 744 €**

Le gros entretien du patrimoine bâti : **730 037 €**
 - isolation thermique
 - remplacements de chaudières
 - accessibilité des personnes à mobilité réduite

Des services techniques mieux dotés en matériel : **241 554 €**

- chariot élévateur
 - tracteur multifonctions....
 - camion de déneigement

La Maison des Associations et l'Ecole de Musique au quartier Maunoury : **1 250 598 €**.

Le dojo associé à une mise aux normes thermiques de la Halle des Sports : **26 100 €**

Le repositionnement éventuel des courts de tennis extérieurs avec la CCPH : **10 000 €**

Un programme de voirie conséquent : **784 476 €**

Espaces Chenevières, aire de jeux et aménagements parkings : **223 789 €**

Rénovation du bâtiment de la gare : **14 500 €**

Eclairage public : et renouvellement économie d'énergie : **90 594 €**

Mobilier, matériels pour salles diverses : **23 305 €**

Matériel et mobilier scolaire : **26 358 €**.

BAISSE DU PRIX DU L'EAU

**Mode de Gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement
A compter du 1^{er} janvier 2011.**

Rappel du Contexte Contractuel :

Deux contrats d'affermage, liaient la Commune de Héricourt et la société VEOLIA pour l'exploitation des services publics de l'eau et de l'assainissement. Ces deux contrats distincts venaient à échéance le 31 décembre 2010.

Dès 2008, le Conseil Municipal a entamé et conduit une réflexion approfondie afin de déterminer et choisir le mode de gestion de ces deux services publics le plus à même de répondre au mieux à l'intérêt général.

Pour ce faire, le Conseil Municipal a choisi de se faire accompagner par un cabinet d'expertise juridique, le cabinet KPMG a été retenu en toute transparence, le groupe de travail spécifique désigné à cet effet était composé de toutes les tendances politique de l'assemblée municipale.

Le groupe de travail a examiné, avec KPMG, les différents modes de gestion de l'eau et de l'assainissement susceptibles de satisfaire aux besoins d'une collectivité territoriale comme la ville de Héricourt. Après mures réflexions, pour le service de l'eau, le groupe de travail a retenu deux hypothèses :

- 1^{ère} hypothèse : la régie intercommunale par l'adhésion pure et simple au Syndicat des Eaux de Champagny.

- 2^{ème} hypothèse : la délégation de service public de type affermage, comme le précédent contrat, mais avec une durée plus courte, six ou neuf années, si la

première hypothèse ne pouvait aboutir.

Pour le service de l'assainissement la gestion en régie a été d'emblée écartée, une nouvelle délégation de type contrat d'affermage était alors envisagé pour une durée de six à neuf ans maximum.

Le Conseil Municipal les a validés le 7 Mai 2010, et les procédures de publicité légale ont été lancées pour informer les candidats potentiels.

Trois ce sont présentés :

- SAUR 25, a renoncé rapidement et n'a pas même assisté à la visite des installations.

- GAZ et EAU n'a pu présenter une offre et a présenté toutes ses excuses.

- VEOLIA a donc été la seule à répondre à notre consultation tant pour l'eau que pour l'assainissement.

Le Député Maire, Jean Michel Villaumé, était alors en mesure d'entamer une négociation avec le seul candidat aux deux délégations mais fit le choix avant toutes choses, de prendre connaissance des intentions du Syndicat des Eaux de Champagny quant à l'adhésion de notre commune.



La demande d'adhésion de la Commune de Héricourt au Syndicat des Eaux de Champagny.

Pour mémoire, la ville de Héricourt avait déjà, il y a douze ans, exprimé le vœu d'adhérer au Syndicat de Champagny. Ce dernier avait préféré conserver la commune de Héricourt comme cliente cette décision se fondait alors sur des motivations économiques évidentes.

Le 7 juillet 2009, la Ville de Héricourt nouait un premier contact avec le Syndicat des Eaux de Champagny en vue de son adhésion, à effet au 1^{er} janvier 2011. La ville d'Héricourt présentait au Président du Syndicat des Eaux de Champagny, l'ensemble des installations héricourtoises et lui confiait toutes les données physiques et financières de son service de l'eau afin qu'il puisse en prendre la mesure.

Le 19 avril 2010, les élus du groupe de travail sur l'Eau rencontraient pour échanger une délégation du Syndicat des Eaux de Champagny.

Suite à cette rencontre, le Président du syndicat, dans un courrier détaillé, faisait part de ses réserves ; réserves fondées principalement sur des aspects financiers.

En réponse la ville de Héricourt faisait à nouveau connaître sa volonté d'adhérer au Syndicat mais dans des conditions financières plus acceptables.

Après quelques semaines de réflexion le Syndicat des Eaux de Champagny informait le Député Maire d'Héricourt de son intention d'examiner notre demande le samedi 20 novembre 2010.

Le 30 novembre 2010 parvenait en Mairie de Héricourt une copie de la délibération du Comité Syndicale approuvant le principe de l'adhésion de la Ville d'Héricourt au Syndicat des Eaux de Champagny.

Mais pour commencer ce processus, le Syndicat devait délibérer à nou-

veau afin que l'ensemble des communes du Syndicat puissent à leur tour se prononcer. Ce déroulement entraînait la décision au-delà du 1^{er} janvier 2011, date à laquelle notre ville n'aurait plus disposé de gestionnaire pour son service de l'eau. Par ailleurs, la délibération n'apportait pas d'éléments nouveaux pour évaluer réellement les conséquences financières d'une adhésion et notamment en qui concernait le prix de l'eau.

En outre pour les investissements, le Syndicat posait comme condition, la réalisation de travaux estimés à deux millions d'euros pour la construction d'une station de traitement et les extensions de réseaux. Pour financer ces travaux, le Syndicat proposait deux solutions :

- soit, un fonds de concours, expédiant illégal au regard de la loi.
- soit, l'instauration d'une surtaxe

spécifique à Héricourt mais problématique par rapport au principe d'égalité des usagers.

Cette délibération, en dehors de la nécessité d'embaucher, de recourir à des sous-traitants ne proposait aucun chiffrage prévisionnel concernant l'exploitation courante du service. Ce qui signifiait l'impossibilité d'évaluer l'impact réel sur le prix de l'eau et d'apporter de réels avantages aux abonnés de Héricourt.

Ces conditions ne permettaient pas d'envisager une adhésion de la ville de Héricourt.

Proroger d'une année le précédent contrat avec VEOLIA pour poursuivre les négociations avec le syndicat de Champagny n'était pas envisageable car la consultation qui était engagée se révélait fructueuse.

L'offre de Véolia

Les discussions se trouvant être au point mort avec le Syndicat de Champagny (Octobre-Novembre), le Député Maire entamait les pourparlers avec Véolia, conformément au mandat qui lui était confié.

Après trois rencontres le Député Maire obtenait les conditions d'un contrat de neuf années appliquées à un contrat de six années que la prochaine Municipalité pourra, si elle le souhaite, proroger de trois années sur demande expresse.

Le tableau ci-après retrace l'évolution de la facturation pour une consommation de 120 M3 (Eau et Assainissement), surtaxe communale, taxes diverses (TVA, agence de l'eau, Pollution), comprises.

Indépendamment du prix de l'eau, nous avons obtenus :

1- Pour l'eau :

- La prise en charge des frais d'exploitation du futur suppressor de Bussurel sans surcoût.
- L'installation du radio relevé des compteurs dans les deux ans, ce qui permettra aux usages de contrôler en temps réel leur consommation via internet et gérer des alertes de surconsommation. De plus la facturation sera fonction des consommations réelles et non estimées.

2- Pour l'assainissement :

- Recherche d'eau parasite en continu.
- Contrôle par caméra de 500 mètres de réseau par an à la demande de la ville.

- Programme de bio surveillance et certification environnementale ISO 14 001.

- Formule d'intéressement à la prime d'épuration pour garantir la performance environnementale de la station d'épuration

- Droit fixe destiné à faire contribuer les faibles consommateurs aux charges fixes du service (amortissement de la station d'épuration...)

En Conclusion :

Avec ces nouveaux contrats Héricourt conserve toute sa capacité d'investissement. A ce jour le budget annexe de l'eau est exempt de tout emprunt ce qui nous permet

d'être en capacité de financer la construction de l'usine de traitement des eaux captées à Champey et l'autofinancement dont nous disposons permet une diminution de la part communale de 10 centimes.

Au terme de cette période de six années, Héricourt aura la possibilité de renouveler sa demande d'adhésion au syndicat de Champagny avec les mêmes conditions que les autres communes du syndicat, cette décision sera bien entendu subordonnée à un prix compétitif de l'eau de Champagny.

En effet le prix de l'eau facturé par VEOLIA a augmenté de 20 % sur une période de 12 ans, dans le même temps celui du Syndicat des Eaux de Champagny a haussé de 120 %.

Ce nouveau contrat obtenu après d'après négociations contribuera à maintenir le pouvoir d'achat des usagers de Héricourt car ils verront leur facture d'eau pour l'année 2011 baisser significativement.

	M ³		2010	2011	%	
Distribution d'eau						
Abonnement (Part Distributeur)			36,35	37,00	1,79	
Consommation (Part Distributeur)	120	0,6131	73,57	0,4549	54,59	-25,80
Consommation (Part Communale)	120	0,6554	78,65	0,5554	66,65	-15,26
Préservation des Ressources en Eau (Agence de l'Eau)	120	0,0400	4,80	0,0400	4,80	0,00
Lutte contre la Pollution (Agence de l'Eau)	120	0,1900	22,80	0,2100	25,20	10,53
Eau Prix 120 m ³ HTVA			216,17	188,24	-12,92	
Collecte et/ou traitement des eaux usées						
Abonnement (Part Distributeur)			10,0000	10,00		
Consommation (Part Distributeur)	120	0,6847	82,16	0,4918	59,02	-28,17
Consommation (Part Communale)	120	0,6324	75,89	0,6324	75,89	0,00
Modernisation des réseaux de Collecte (Agence de l'Eau)	120	0,1300	15,60	0,1500	18,00	15,38
Asst Prix 120 m ³ HTVA			173,65	162,90	-6,19	
TVA à 5.5%			21,44	19,31	-9,93	
Prix total TTC pour 120 m³			411,26	370,45	-9,92	
Prix au m³ pour une consommation de 120 m³			3,43	3,09	-9,92	
Différence 2011/2010				-0,34		

Environnement

Philippe Puziack Coordonnateur du service environnement.

Philippe Puziack a été nommé coordonnateur du service environnement. Horticulteur de formation, Philippe travaille à la Commune de Héricourt depuis 1986. Professionnel, compétent et expérimenté il voue une passion à son travail et encore plus au fleurissement. Personnage attentif et posé, Philippe

est apprécié de tous.

Promu agent de maîtrise il a pour fonction de centraliser les commandes, harmoniser l'ensemble floral de la ville et gérer les équipes en fonction des besoins du service.

La division en trois zones distinctes, Sud, Centre et Nord de l'espace

urbain demeure valide. Par soucis d'économie, les moyens pour traiter ces trois espaces seront davantage mutualisés entre les différentes équipes d'agents qui en ont la charge.



PCB : information sur le jugement en appel.

Le 29 septembre 2010, la première Chambre de la Cour d'Appel de Besançon, a rendu son arrêt à propos de l'affaire pour laquelle la Commune de Héricourt était opposée à l'entreprise KERN. Le différent portait sur la présence de PCB (Polychlorobiphényles) dans les boues d'épuration de la station communale de traitement des eaux usées.

Ce dossier a débuté il ya douze ans lorsque en 1999 des traces de PCB ont été découvertes dans des boues d'épuration qui étaient destinées à de l'épandage agricole. Ces mêmes boues avaient alors été placées en Centre d'Enfouissement Technique pour un surcoût de 132 000 €.

La Ville de Héricourt a conduit des investigations pour connaître la cause de cette pollution, le résultat des recherches a laissé entrevoir que cette atteinte à notre environnement pouvait provenir des activités de l'établissement KERN.

La Commune a souhaité traiter ce problème à l'amiable et s'est approchée de l'entreprise KERN pour entamer des discussions. L'entreprise KERN a

refusé de traiter arguant du fait que sa responsabilité n'était pas établie. Ce refus a entraîné une action en justice de la part de la Commune.

Le 16 août 2001, le Tribunal de Grande Instance de Lure nommait un expert. Celui-ci rendait son rapport le 8 avril 2005, ce dernier concluait sans aucune ambiguïté à la responsabilité de KERN. En effet des PCB trouvés sur le site du récupérateur portaient la même signature que ceux qui imprégnaient les boues.

Toutefois et contre toute attente le Tribunal de Grande Instance de Lure ne suivait pas les recommandations de l'expert désigné et déboutait la ville de Héricourt pour sa demande d'indemnisation du préjudice par le jugement du 21 juin 2007.

Entretemps KERN devenu ESKA avait consenti des efforts importants pour améliorer la sécurité environnementale de son site avec notamment la mise en place d'un séparateur à hydrocarbures. L'action entreprise par la Commune, indépendamment du jugement, se révélait être une victoire, mais le préjudice subit n'était pas pris en compte, la ville



de Héricourt décidait donc de porter l'affaire en appel.

Le jugement du 29 septembre 2010 affirme que si la faute de la Société KERN n'est pas établie, il existe manifestement un trouble anormal de voisinage dont elle est à l'origine et qu'il lui appartient de réparer.

La première Chambre de la Cour d'Appel de Besançon a condamné la société

à payer à la ville de Héricourt la somme de 132 335,61 €€ à titre de dommages et intérêts et 5 000 € au titre des frais. Elle supportera également les frais de procédures.

La société appartient désormais à DERICHEBOURG, cette dernière ne s'est pas pourvue en cassation, la consignation des sommes est en cours.

GRANDE FÊTE DÉPARTEMENTALE DU PAIN (2^{ÈME} ÉDITION)

LE 15 MAI 2011 - DE 10H À 18 H
FORT DU MONT-VAUDOIS
HERICOURT

- Vente de pain et spécialités boulangères à consommer sur place ou à emporter
- Prix d'entrée 2€ à partir de 12 ans
- Grand parking GRATUIT
- petite restauration sur place
- nombreuses animations



Expression poli

■ élus socialistes et républicains

A l'occasion des élections cantonales, le Parti Socialiste soutient ses deux élus municipaux, Jean-Jacques JOLY et Fernand BURKHALTER qui sollicitent la confiance des électeurs.

Les deux candidats du P.S. veulent s'investir au bénéfice de notre ville et du Pays d' Héricourt.

La majorité municipale socialiste les soutient avec enthousiasme d'autant que d'autres candidats issus de l'équipe municipale (écologistes ou P.C.F.) briguent ce mandat.

Ces élections sont très importantes. Ceux

des candidats de gauche qui appellent au changement se trompent d'objectif et sont en dissidence de notre majorité.

Que veulent-ils ? Une ville qui régresse, une ville qui perd ses emplois, une ville qui perd son dynamisme culturel, sportif et associatif ?

La Ville d' Héricourt a bénéficié de soutiens importants de la majorité de gauche du Conseil Général qui comprend des élus socialistes, divers gauche avec le soutien du P.C.F.

Les infrastructures routières ont été modernisées, la LGV sera ouverte en fin

d'année 2011, la construction de l'hôpital médian à TREVENANS est engagée.

Malgré une situation de l'emploi dégradée au plan national, la ville d'Héricourt connaît une embellie sur le plan économique avec l'arrivée de l'Entreprise AZE, le développement de l'entreprise SOUCHIER et le lancement de la Zone d'activité des Guinnottes 2.

Sur tous ces dossiers le Conseil Général a été présent. Sur le plan de la santé et des établissements sanitaires et sociaux, 650 emplois ont été maintenus ou créés

sur place. Récemment la MAS construite au Quartier Maunoury a bénéficié des crédits pour ouvrir la totalité des 40 lits, avec un total de 64 nouveaux emplois.

L'élection de deux conseillers généraux socialistes (Jean-Jacques JOLY et Fernand BURKHALTER) en parfaite harmonie avec la majorité socialiste municipale conduite par le Député-Maire Jean-Michel VILLAUME serait un atout supplémentaire pour notre ville et le Pays d' Héricourt.

■ Le groupe communiste

Quelle bouillie ! Islam, immigration, identité nationale..On a jeté les ingrédients dans la marmite et on y ajoute chaque jour son lot d'épices avariées. Il n'aura échappé à personne que la fin (du quinquennat) justifie les moyens. L'hypercandidat reprend donc ses vieilles techniques de provocation pour essayer de noyer le poisson, dans un pitoyable pas de deux avec l'extrême droite. Triste concours de nationalisme haineux. Pendant 4 ans, il s'est servi de la République comme d'un paillason, invitant ses

amis fortunés à partager son attitude. Et c'est au nom de la République laïque qu'il vient s'adresser à nous. Et c'est en nous parlant gaiement de laïcité qu'un jour il stigmatise les musulmans, et le lendemain il flatte grossièrement les catholiques. Nous ne devons pas nous laisser borner par ces débats biaisés qui se déroulent dans de perpétuels amalgames. Nous appelons les croyants de toutes les religions à ne pas laisser un imposteur instrumentaliser leur foi et diriger leurs choix..Le dialogue

interreligieux existe, c'est une réalité qui contredit cette tentative de dresser les uns contre les autres. Il ne faut pas laisser la droite redéfinir les contours de la laïcité à sa sauce : la laïcité n'est pas lépenisable.

La loi de 1905 est une loi d'apaisement qui institue l'indépendance de l'Etat et établit la liberté de culte. Nous pensons qu'il faut définir la laïcité comme une manière d'envisager le vivre ensemble des hommes et des femmes également reconnus dans leur singularité, croyant

ou non croyant. Elle se pose en garantie de la liberté de conscience, de l'égalité de droits et de la fraternité républicaine. Faire vivre la laïcité dans toute sa richesse est la meilleure façon de lutter contre les fondamentalismes qui prônent des pouvoirs totalitaires et les communautarismes.

On est loin, très loin des intentions de Nicolas Sarkozy, qui veut à travers ce débat comme les précédents opposer les uns aux autres pour continuer à appliquer sa politique néfaste à notre pays.

■ Les Verts

Notre ville se situe à une cinquantaine de kilomètres de l'Alsace. Proche de la centrale nucléaire de Fessenheim, la plus ancienne de France (34 ans). La plus proche de notre Région, située sur une zone à risque non négligeable.

Il y a en France 19 centrales nucléaires composées de 58 réacteurs en fonctionnement. En France 80 % de notre énergie provient du nucléaire.

Mieux vaut prévenir que guérir !

Le groupe des Elus Verts ne rêve pas, il faut sortir progressivement du nucléaire

(25 à 30 ans) et compenser par une sobriété énergétique de grande ampleur allée au développement des énergies renouvelables : photovoltaïque, éoliennes entre autres.

C'est non seulement un principe de précaution mais, la création de milliers d'emplois et la réduction de la facture énergétique des Français.

Localement, notre devoir est de convaincre nos concitoyens de la justice, de la rationalité de cette proposition.

En aucun cas il s'agit de « jouer » sur l'émotionnel, et sur le deuil, douloureux du peuple japonais à qui nous rendons hommage pour son courage et sa combativité ; mais ne pas regarder ni voir la réalité en face serait irraisonnable et quelque part malhonnête !

Il serait également utile de proposer un referendum sur la sortie du nucléaire et cela nationalement et rapidement.

La radioactivité qui produit et favorise de nombreux cancers doit susciter un débat sincère et constructif sur la santé.

Oui, il faut sortir du tout nucléaire au plus vite, avec l'accord de nos concitoyens, dans la clarté et la franchise.

Les élus locaux que nous sommes peuvent être « l'aiguillon » de ce combat, pour la vie des générations futures.

Assez de Tchernobyl, de Fukushima. Pas de Fessenheim, au palmarès des drames humains.

Le risque zéro n'existe pas.

Les élus verts au Conseil Municipal.

■ Opposition Municipale

Les élections cantonales sont passées, et la campagne des présidentielles est déjà commencée. La république considère que les Français ne sont pas assez compétents pour choisir la couleur de leurs volets, mais elle leur demande de désigner celui ou celle qui aura la capacité, au terme d'une action diplomatique plus ou moins secrète, d'appuyer sur le bouton de l'arme de dissuasion nucléaire... on en frémit !

Comme d'habitude, on élira le meilleur candidat, dont les qualités de débatteur partisan seront forcément opposées à celles d'un bon président à l'écoute de tous. Et on se plaindra du président qu'on l'aura élu, sitôt installé à l'Elysée, ce palais dont la république tire

une gloire puisée dans les restes de la grandeur française d'Ancien Régime ! On le critiquera, on le reniera, comme d'habitude.

Plusieurs présidents se sont ainsi succédé, de De Gaulle à Sarkozy, en passant par Mitterrand. Tous ont été sévèrement critiqués par des partis dont la vocation est de diviser les Français, au lieu de les rassembler contre l'adversité, en ces temps de crise. Rien n'y a fait. Preuve que ce ne sont pas les présidents qui sont mauvais, mais l'institution elle-même, car elle favorise systématiquement le plus roublard. En effet, l'élection est le seul moyen permettant aux incompetents de parvenir à des postes de décision. Nous venons d'en nommer

quelques-uns, lors des cantonales. Pourquoi s'étonner du résultat, catastrophique comme d'habitude ?

Héricourt est une entreprise qui ne connaît pas la crise. Elle dépense et investit comme jamais, grâce aux subventions du gouvernement Sarkozy-Fillon. Merci qui ? Pendant ce temps, les files s'allongent à la porte des associations caritatives de la ville. La solidarité est sévèrement contenue et limitée, comme d'habitude ! Car comme d'habitude, on vise la prochaine élection, et il faut du spectaculaire pour impressionner les habitants. Et cela coûte ! Ne cherchons pas ailleurs la cause de la ruine de l'Etat : trop de gens et d'organismes vivent à ses crochets, l'administrent en décou-

rageant les employeurs d'investir et d'embaucher en France, rien qu'avec des taxes et des contraintes légales, toujours plus touffues, anti-économiques et liberticides. La liberté et la démocratie ne sont pas des exclusivités républicaines, bien au contraire puisqu'il y a plus de liberté en Hollande qu'en France, plus de démocratie au Royaume-Uni qu'à Paris, plus de social en Suède que chez nous... Les dictateurs sont tous des présidents de républiques : voyez ce qui arrive en Tunisie, en Egypte, en Lybie... Et en France aussi, ne croyez-vous pas qu'il est temps de changer de régime ?

Sport nous

La Vaudoise section Gymnastique



L'association sportive « La Vaudoise » a été créée en 1883, elle est la plus ancienne association sportive de Haute-Saône et l'une des plus anciennes de France et de Franche Comté.

La Vaudoise est composée de cinq sections : gymnastique, judo/ju jitsu, karaté, taï-chi-chuan et aikido.

La Vaudoise section Gymnastique propose des activités pour tous les âges avec le bébé gym, la gymnastique artistique compétitive pour les enfants et adolescents et la gymnastique de loisir pour les adolescents et les adultes.

La section compte plus de 200 enfants et environ 60 adultes. L'encadrement compte un effectif de 30 personnes bénévoles formées et diplômées. Par ailleurs l'association compte dans les rangs de ses entraîneurs une personne employée à mi-temps et brevetée d'Etat.

L'association pour organiser ses entraînements disposent de plusieurs lieux :

- la salle de Gymnastique du Centre Sportif Intercommunal André Girard
- la salle Wissang
- la salle des Fêtes
- la salle du Moulin à Bussurel
- l'école Grandjean



Il n'y a pas d'âge pour pratiquer la gymnastique, la pratique est adaptée aux capacités de chacun. Les enfants sont accueillis à partir de 2 ans au bébé-gym, pour les adultes il n'y a pas de limite d'âge pour la pratique de la gymnastique douce.

Tout le monde peut pratiquer la gymnastique comme sport de loisir. C'est un sport qui développe le corps complètement et qui permet de se maintenir en bonne forme. Pour la compétition de haut niveau il faut effectivement des capacités sportives particulières

Pour celles et ceux qui veulent essayer, le club propose 2 séances d'essais, toutefois le certificat médical est obligatoire même pour un essai.

Les inscriptions se font dans la salle de gymnastique du Centre Sportif André Girard, elles sont possibles tout au long de l'année dans toutes les salles durant les horaires entraînements

Régulièrement le club qui est engagé dans plusieurs compétitions organise des manifestations nous vous donnons ici les prochaines dates.

• LE CHALLENGE ROBERT MONNIER

18 juin 2011

Centre sportif intercommunal André Girard

• LE GALA DE GYMNASTIQUE

17 décembre 2011

Centre sportif intercommunal André Girard

Renseignements et contacts :

40 rue Salvador Allende 70400 Héricourt

tél : 03 84 46 18 44

E-mail : vaudoise-gym@wanadoo.fr

ou sur le lieu d'entraînement à partir de 18h :

Centre sportif intercommunal André Girard

Site : <http://pagesperso-orange.fr/vaudoisegym/>



Label Bronze pour l'Ecole de Handball des SGH

La Fédération Française de Handball a décerné, à l'association des Sports Généraux d'Héricourt section Handball, le « Label Bronze Ecole de Handball » pour souligner le travail des éducateurs du club en direction des jeunes licenciés âgés de 5 à 11 ans.

La Commune de Héricourt tient à remercier les entraîneurs bénévoles pour leur implication dans la vie de la Cité et pour leur action dynamique et constructive auprès de la jeunesse héricourtoise.

Sport tous

Educateurs sportifs : au service de tous !

Les éducateurs sportifs de la ville de Héricourt interviennent auprès de différents publics. Leur temps de travail se partage entre les écoles élémentaires, les clubs de la ville et le Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret où ils sont chargés de l'animation sportive auprès de la jeunesse.

Chaque classe primaire héricourtoise effectue durant l'année scolaire vingt trois séances de sport. Le choix des activités pratiquées se fait selon la demande du corps enseignant et du conseiller pédagogique départemental.

Aussi de nombreuses manifestations sportives sont prévues pour cette année scolaire :

- un cross inter écoles regroupant 200 élèves.
- une randonnée et visite du Fort du Mont Vaudois pour les CP.
- un tournoi de sport collectif pour tous les cycles
- un tournoi de sport duel et judo pour tous les cycles
- athlétisme pour tous les cycles
- jeux de raquettes pour le cycle 2

Aussi, les éducateurs du service des sports assurent des animations dans le cadre des activités périscolaires en partenariat avec les services concernés de la Communauté de Communes du Pays de Héricourt. De même ils interviennent dans les quartiers comme au City Stade des Chenevières pour des séances de jeux collectifs pour tous les publics avec un accès gratuit. Tous les mercredis et durant les vacances scolaires les éducateurs sportifs proposent de nombreuses animations en collaboration avec le Centre Simone Signoret.

A noter que l'opération « Pass'sport » pour les 12/17ans qui a été expérimentée au mois de juillet 2010 sera reconduite et elle sera étendue aux 8/11 ans. Avec ce dispositif les enfants peuvent s'initier à une pratique sportive avant de franchir le pas et s'inscrire en club.

Mis à disposition des associations sportives héricourtoises le service des sports apporte des compétences, de l'expérience et un important soutien technique et pédagogique et notamment en direction du GAHS, de la Vaudoise section Judo et des SGH section Tennis.



12^{ème} VIDE GRENIER de la VAUDOISE

16^{ème} Exposition Artisanale

**26 juin 2011
de 8h00 à 19h00 Héricourt.**

**Aux abords de la salle Wissang,
rue Jules Ferry, place du 16 juillet,
et sur une partie de la rue
Léon Jouhaux.**

Renseignements :

- **Pierre Couderc au 03 84 46 27 98 ou
06 87 89 04 85**
- **Bruno Moulhérat au 03 84 46 18 44**

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**
TEL/ 03 84 46 08 40



S.A.M.A.D.
35 rue des Prés - 70400 HERICOURT -
SITE INTERNET/ www.mad-franche-comte.com

**SPECIAL CONGELATEUR, NOS COLIS DE
SAISON, BUFFET FROID....**

PRIX GROSSISTE, DECOUPE GRATUITE

HORAIRE :

Mardi, Mercredi : 8h00 à 12h30
Jeudi, Vendredi : 8h00 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Samedi : 8h00 à 16h00 - Non stop

Commerce

■ « De Toile à Soie »

Martine Troup qui aime les matières nobles et naturelles comme la soie, la laine, le coton ou bien encore le lin a décidé d'ouvrir en Centre Ville un magasin de tissus « De Toile à Soie ». Tous les tissus proposés à la vente proviennent de France ou d'Europe. Couturière à ses heures, Martine Troup propose à sa clientèle des conseils avisés. L'enseigne est aussi dépositaire-vente-réparation pour toutes les marques.

Tous les jeudis après-midi un couturier professionnel intervient pour effectuer des retouches, changer des fermetures, confectionner des vêtements à la demande.

Renseignements :
25 rue Général de Gaulle
Tél. 03 84 57 61 43
Courriel : martine.troup@orange.fr



■ « Mill' et une French »

Françoise Millet est auto-entrepreneur à domicile. Elle travaille comme « prothésiste et styliste onguilaire », c'est un nouveau métier. Formée en Alsace à l'école de la Largue Françoise Millet est spécialisée dans l'extension des ongles au gel UV. Sur rendez-vous, elle intervient à domicile. Parallèlement à cette activité Fran-

çoise Millet est animatrice de réunion en lingerie fine. Elle représente la société O'feel Line et organise des ventes chez l'habitant.

Contact :
Tél. 03 84 56 79 22
Courriel : fanfan.millet@orange.fr



■ Nouvelle adresse pour la Pharmacie Bretegnier-Braud.

La pharmacie Bretegnier a changé d'implantation. Autrefois située au centre ville, au 58 de la rue du Général de Gaulle, elle est désormais installée dans de nouveaux locaux au 08 du Faubourg de Belfort.

Renseignements : Pharmacie Bretegnier-Braud
8 fbg Belfort 70400 HERICOURT • Tél. 03 84 46 15 20



S.A.R.L.
UNAL
MAÇONNERIE

6 rue Gustave Eiffel
Z.A. Champs Frédéric
70400 HERICOURT

Tél. 03 84 46 42 99
Fax : 03 84 56 71 94
e-mail : unal6@wanadoo.fr

2000
CRRI

61 faubourg de Besançon - BP 154 - 25202 MONTBÉLIARD CEDEX
Tél. 03 81 32 50 90 • Fax 03 81 94 96 36 • e-mail : crri2000@wanadoo.fr

... verts ... récréatifs
ISS Espaces Verts
aménagement,
entretien
et rénove
vos espaces...

... sportifs ... urbains

ISS FACILITY SERVICES
ESPACES VERTS
Agence de Belfort - Montbéliard
99 rue P. Beudier - 90500 Beaucourt
T. 03.84.56.92.00 - F. 03.84.56.53.58

Travaux

Acquisition d'un véhicule de déneigement

Les moyens techniques communaux en termes de véhicules de déneigement requièrent d'évoluer pour que la qualité du service rendu au public puisse demeurer à un niveau d'exigence satisfaisant.

Pour ce faire le Conseil Municipal a décidé de l'acquisition d'un véhicule poids lourds de 7,5 tonnes de PTAC. De par sa taille ce camion léger sera adapté aux voies urbaines dont l'étroitesse rend parfois difficile l'accès aux véhicules plus importants.

Ce nouveau véhicule est équipé d'une saleuse et d'une lame de déneigement.

L'investissement est de l'ordre de 100 000 € TTC. Il va de soi que l'utilisation de ce nouvel équipement sera employé toute l'année à tâches diverses et variées par les agents des services techniques de la Commune.



Programme Travaux de Voirie.

Les travaux de voirie sont maintenant effectués sur la base d'un marché à bon de commande passé pour trois années.

Les travaux d'entretien qui concernent les rues, les trottoirs et autres traitements de surfaces sont budgétés pour l'année 2011 pour 370 000€.

Voici une liste non exhaustive des rues, pour tout ou partie, qui ont été retenues cette année :

- Rue Paul Vinot Rue des Fleurs
- Chemin piétonnier aux Cités Pologne
- Rue Marcel Bardot
- Rue du groupe scolaire Grandjean
- Rue Georges Tournu.

Le programme qui a été commencé au Cités Dolfus se poursuit avec deuxième tranche qui intéresse l'avenue d'Alsace.

Des travaux d'aménagements paysagers seront réalisés sur une partie de la CD 16 le giratoire « hippodrome » et le crématorium.

Par ailleurs des aménagements routiers « Type écluse » seront effectués en différents lieux de la ville pour améliorer et sécuriser la circulation.

A Byans des travaux seront réalisés au centre du village pour collecter les eaux parasites et pluviales. Un collecteur sera installé en direction de Verlans jusqu'à la route de Tavey.

Au quartier des Chenevières un parking et des aires de jeux seront réalisés dans le cadre du plan de la rénovation urbaine.



Nouveaux locaux pour les services Environnement et Festivités.



Les services Environnement et Festivités sont désormais installés dans de nouveaux locaux qui ont été aménagés, bâtiment 54, au quartier Maunoury.

Le service environnement et le service festivités se partagent 500 m² de locaux. Les deux services disposent et partagent de différents espaces



modernes et appropriés à leurs besoins respectifs : des aires de travail, des emplacements de stockage de matériels, des garages...

La création de ces nouveaux locaux techniques permet de libérer de l'espace aux ateliers municipaux de la rue du Mont Vaudois.

Drainage de l'étang communal.

L'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) ainsi que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt avaient signalé au mois de mars 2010 un envasement de l'étang communal. Réseau Ferré de France (RFF) mis en cause dans ce processus de par les travaux qu'elle entreprenait pour réaliser la ligne à grande vitesse avait alors mandaté un bureau d'études extérieur « Science Environnement » pour constater et quantifier l'envasement.

L'expert a conclu que l'apport de limon du aux travaux qui concernaient le viaduc des Epenottes étaient de l'ordre de 124 m³ sur

les 1250 m³ estimés soit 10 % des apports.

Après appel d'offres, la société TROMMENSCHLAGER a été retenue pour réaliser les travaux et évacuer les 1200 m³ de vase et limon qui ont été extraits.

Les engins ont réalisé un terrassement jusqu'au niveau d'origine de l'étang pour arriver sur le terrain dur.

Creuser plus profondément n'avait aucun intérêt, bien au contraire, puisque les marnes et les argiles qui constituent le fond d'étang et qui correspondent au fil d'eau du moine auraient été touchées et donc déstabilisées.



CONCERT EVENEMENT !

SAMEDI 12 NOVEMBRE 2011 - 20H30

MALS DE SOCHAUX

AMAURY VASSILI



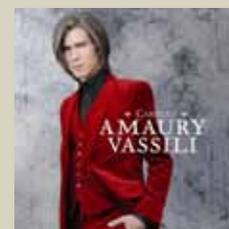
Une Production de l'ASSOCIATION LOISIRS & CULTURE HERICOURT

jacquesduchene2@wanadoo.fr

En accord avec Jean-Claude Camus Productions

www.camusproduction.com

www.amauryvassili.com



Album « Cantero » disponible

Prix unique des places : 44 € Placement libre

Réservation : Projet 90 / 03.84.26.79.65 - ALC / 03.84.56.80.79 FNAC,
CORA, CE et points de vente habituels

Habitat et urbanisme

Création d'un city stade et d'une aire de Jeux au lotissement de Saint Valbert

Pour agrémenter le cadre de vie des habitants du nouveau lotissement de Saint Valbert, le Conseil Municipal a décidé de la création d'un city stade et d'une aire de jeux.

Ce projet a par ailleurs été positionné dès l'origine des études d'aménagement de cette nouvelle zone d'habitat.

La maîtrise d'œuvre des travaux de réalisation de ce projet a été confiée au « Bureau du Paysage » de Montbéliard.

Le programme des travaux et le plan de financement se composent de la sorte :

MONTANT DES TRAVAUX :

- 120 000 € HT
- Rémunération du maître d'œuvre : 7 560 € HT
- Imprévu / révision des prix : 2 440 € HT

PLAN DE FINANCEMENT :

- Conseil Général de Haute-Saône : 5 000 €
- CNDP 40 % : 16 000 €



Mise en valeur de la place de la Fontaine du Savourot

Positionnée au carrefour des rues du Maréchal de Lattre de Tassigny et du Docteur Pavillard, la Fontaine du Savourot est classée à l'inventaire des monuments historiques.

La perception de la fontaine était gâtée par deux maisons d'habitations accolées. Depuis longtemps la Ville a eu pour objectif de s'approprier ces deux immeubles pour les faire disparaître afin de mettre en valeur cette fontaine et son obélisque, c'est chose faite depuis l'année 2009 (Cf. éditions précédentes) puisque les héritiers n'ont pas manifesté leur intérêt pour conserver leurs biens respectifs.

Les deux bâtiments ont été déconstruits dans le cadre d'une démarche de développement durable, en effet les matériels et matériaux issus de ces deux maisons ont été employés dans l'aménagement des espaces publics qui seront créés.

L'emprise des deux habitations ainsi que la zone constituant le périmètre de la Fontaine fera l'objet d'un traitement minéral. Des gradins seront créés pour compenser la différence de niveau.

Les trottoirs et les éléments de voirie qui jouxtent l'espace public seront profilés pour permettre des déplacements sécurisés dans la zone. Le monument sera signalé la nuit par un éclairage approprié.

Ce projet qui a été élaboré en lien avec l'Architecte

des Bâtiments de France, permettra de créer un lien architectural et urbain entre le Centre ville et les quartiers périphériques du secteur.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES

- Coût prévisionnel du projet : 146 620,00 € HT

RECETTES

- Dotation Globale d'Équipement (40 %) : 8 648,00 € HT
- Autofinancement Ville d'Héricourt : 87 972,00 € HT



Habitat et urbanisme

De nouvelles résidences Rue Mandela



Prochainement des résidences rue Mandela seront construites. Ce projet sera réalisé sur un terrain d'une superficie de 45,20 ares. Au nord de la Commune, il sera voisin d'une zone d'habitat pavillonnaire et à proximité des serres municipales.

Le projet sera constitué de quatre bâtiments. Chaque bâtiment comptera quatre logements, deux en rez de chaussée et deux à l'étage. Conformément au Code de la construction et de l'habitation, le rez de chaussée de chaque bâtiment sera accessible aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite.

Les quatre bâtiments seront orientés Sud-Sud / Est afin que les pièces à vivre puissent

être éclairées par la lumière naturelle. L'accès se fera depuis la rue Mandela par une voie de 5,30 m de large pour les véhicules et un trottoir de 1,50 m pour les piétons. Un accès et une aire de retournement seront aménagés pour permettre de desservir les Serres Municipales.

Les quatre bâtiments respectent les hauteurs définies par le règlement d'urbanisme, à savoir 9,88 m au faîtage des toitures. La hauteur des garges sera de 2,62 m.

Un aménagement paysager complétera l'ensemble de façon à créer une harmonie. La superficie d'espace vert réservée à cet aménagement sera de 43 % du terrain soit 1980 m².

Fête de la Musique Le 18 juin – Place de la Mairie 19h30 – 22h30

IMAGINE

Jazz, Country, Pop – Anglais/Français
Musique inspirée de Brassens, Gainsbourg
Violoniste, contrebassiste, guitariste, batteur
Chanteurs et Chanteuses
(participation aux mercredis du Château de Belfort)

Terrasses de l'été 2011 les samedis de 19h30 à 22h30

- Le 02 juillet – Place de la Mairie
JBB (Pop – Rock – Reggae)
- Le 09 juillet – Byans, Place de Cosses
L'Atelier Chansons (Variété française)
- Le 23 juillet – Bussurel, Salle du Moulin
Les Wheels (Rock, Folk, Country)
- Le 30 juillet – Place de la Mairie
Les Shoepolishers
(Rock festif, influence celtique)



Mise en service fonctionnel de la RD 438 Lure - Héricourt

Lundi 31 janvier 2011, la Route Départementale 438 est entrée officiellement en service entre Lure et Héricourt. Pour mémoire, ce projet d'aménagement structurant a été engagé en 2001.

La fin des travaux entre Lure et Héricourt consacre l'achèvement de 42 kilomètres de route départemental à deux fois deux voies entre Luxeuil et Héricourt.

L'aménagement de la RD 438, divisé en cinq sections distinctes entre Lure et Héricourt, a été réalisé sous la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage du Conseil Général de Haute Saône.

Le coût total de cette importante réalisation s'est élevé à 114,7 millions d'euros TTC. L'Etat a contribué à hauteur de 62,71 % de ce montant, le Département de

Haute-Saône a financé 33,11 % et la Région Franche Comté a participé pour 4,18%. La dernière section, qui comprend les 2,5 kilomètres entre Couthenans et Héricourt a coûté 21,33 millions d'euros TTC.

Cet équipement public s'inscrit dans le projet global d'aménagement de la RN 19 entre Langres et Delle. Il vise à assurer, en complétant le maillage autoroutier national, la liaison entre les autoroutes A31 et A36 pour parfaire les relations avec la Suisse et l'Europe centrale.

Aussi cette nouvelle infrastructure valorise les atouts des territoires traversés, elle permet de désenclaver le département de la Haute-Saône, comme elle renforce les liens entre les agglomérations desservies et favorise dans le confort et la sécurité l'accès aux grands équipements de transport rapide.



Elections Cantonales 2011. Résultats.

Jean Jacques Joly a été élu
Conseiller Général du Canton
EST d'Héricourt avec 56,92 % des
suffrages exprimés.

Fernand Burkhalter a été élu
Conseiller Général du Canton
OUEST d'Héricourt avec 62,58 %
des suffrages exprimés.

Fernand Burkhalter et
Danielle Croissant sa suppléante

Jean-Jacques Joly et
Josette Loch sa suppléante.



Les Journées du sang

L'Etablissement Français du Sang a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation au don de sang. Traditionnellement, le stock de produits sanguins chute après les fêtes de fin d'année. Nous avons donc besoin maintenant de vos dons. Aidez-nous à répondre aux besoins des malades : donnez votre sang ! Le sang c'est la vie !

Journées de Don du Sang à Héricourt organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang d'Héricourt et ses environs :

- **Mercredi 13 avril 2011** de 15h à 19h
la Salle du Moulin à Bussurel
- **Vendredi 17 juin 2011** de 15h à 19h
la Salle des Fêtes à Héricourt
- **Samedi 20 août 2011** de 8h30 à 12h30
- **Mercredi 19 octobre 2011** de 15h à 19h
Salle Wissang à Héricourt
- **Mercredi 14 décembre 2011** de 15h à 19h
Salle Wissang à Héricourt

LES VALEURS DE LA TRANSFUSION SANGUINE

En France, le don du sang est régi par les principes fondateurs de la transfusion sanguine (loi du 21 juillet 1952) précisés par la loi :

- L'anonymat : l'identité du donneur et du receveur, ainsi que les données attenantes, sont seulement connues de l'EFS.
- Le bénévolat : le don de sang ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit.
- Le volontariat : acte librement consenti, le don de sang n'est soumis à aucune contrainte.
- La gratuité : le sang et les produits sanguins ne sont pas source de profit.

L'EFS défend et promeut, en Europe et dans le monde, le modèle éthique du don de sang.

Souvenir Français : Rénovation des carrés militaires et 140^{ème} anniversaire de la bataille de Héricourt.

Le Souvenir Français a décidé lors de sa dernière assemblée générale de faire rénover les deux petits carrés militaires annexes du cimetière de Héricourt. Monsieur Raymond Berdah, président du Souvenir Français à Héricourt, a célébré en compagnie d'une classe primaire de la ville le 140^{ème} anniversaire de la bataille de la Lizaine. Les enfants ont écouté Monsieur Berdah leur raconter les causes et les conséquences de la Guerre de 1870-1871 ainsi que le déroulement de la bataille d'Héricourt qui eut lieu les 15 et 16 janvier 1871 entre les troupes françaises et prussiennes sur les bords de la Lizaine.

Après ce récit historique, les enfants se recueillirent pour une minute de silence et entonnèrent la Marseillaise.



Vœux du Maire à la population

Jean Michel Villaumé, Député maire de Héricourt, accompagné de ses adjoint(e)s et de ses conseiller(e)s, a présenté ses vœux pour l'année 2011 à la population lors d'une cérémonie qui a été organisée à cet effet le samedi 15 janvier, à la Halle Marcel Cerdan.

Jean Michel Villaumé a profité de cette manifestation, pour évoquer les projets qui ont été réalisés en 2010 mais aussi pour présenter les chantiers et les réalisations à venir.

Le Député Maire a remercié chaleureusement, pour leur assistance les habitants venus très nombreux et a salué en la circonstance, pour sa forte implication dans la vie de notre Cité, le monde associatif héricourtois qui compte 117 clubs et plus de 2 300 adhérents.



Enquêtes de recensement de la population 2006 - 2010

La Commune de Héricourt compte une population totale de 10 797 habitants. La population municipale est de 10 547 habitants et la population comptée à part est de 250 personnes.

DÉFINITION :

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune. Les personnes mineures qui résident dans la commune du fait de leurs études, les personnes en moyen ou long séjour dans des établissements publics ou privés de santé, maisons de retraite, foyers et résidences sociales, communautés religieuses, casernes ou établissements militaires...

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Héricourt est avec ses 10 797 habitants la deuxième ville de Haute-Saône, sa population a augmenté de plus de 3 % en dix ans. Héricourt est la seule ville de Franche Comté de plus de 10 000 habitants à avoir connu une augmentation au cours de la dernière décennie.

La principale raison qui explique cette augmentation c'est la hausse du nombre de logements qui est passé de 4 281 à en 1999 à 4 780 en 2008. Cette tendance se confirmera dans les années à venir puisque une politique très forte est menée en ce qui concerne l'urbanisme et l'aménagement de zones de logements. En effet le nouveau Plan Local d'Urbanisme prévoit 50 à 70 logements supplémentaires par an. Le futur lotissement de la Craie et l'extension de la zone d'habitat des Hauts de Saint Valbert viendront concrétiser dans quelques temps cette volonté politique.

Au cœur de l'Aire Urbaine, Héricourt est le trait d'union entre les départements de la Haute-Saône, du Doubs et du Territoire de Belfort. Cet avantageux positionnement renforce l'attractivité de la Ville et pour séduire davantage, l'accent sera mis avec autant de vigueur sur le développement économique et le renforcement des services avec la poursuite des aménagements des zones d'activités.

BREVE : Lycée Aragon, meilleur Lycée de l'Aire Urbaine

Le Lycée Aragon, avec un taux de 94 % de réussite au Baccalauréat, est en tête des établissements scolaires de l'Aire Urbaine et se positionne à la cinquième place en Franche Comté.

La Ville de Héricourt est fière de son Lycée, de ses enseignants et de ses élèves.



MANIFESTATIONS A VENIR :

REPAS DES ANCIENS LE 15 AVRIL 2011 à la salle M. Cerdan, organisé par le CCAS de la ville d'Héricourt.

RALLYE PIETONS LE 15 AVRIL 2011 organisé par la MAIF pour les élèves du cycle III. Cette manifestation pédagogique est inscrite au Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière. Le responsable local est Monsieur le Directeur du groupe scolaire Borey. 200 élèves participeront à cette manifestation ainsi que 60 accompagnateurs.

JOURNEE NATIONALE DE LA DEPORTATION - LE 24 AVRIL 2011 : (Rassemblement place de la mairie, départ du cortège en direction du Monument aux Morts, cérémonie au Monument aux Morts, vin d'honneur salle du conseil municipal).

FETE DU VILLAGE de Bussurel LE SAMEDI 30 AVRIL 2011

organisée par la Municipalité de Bussurel à la salle du Moulin - l'après-midi.

Célébration de la Victoire du 8 Mai 1945

Dimanche 08 mai 2010 - COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 - Cette cérémonie se déroulera selon le programme suivant :

10H30 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Byans

10H45 : Rassemblement Place du 16 juillet 1942. Départ du cortège rue du Gal de Gaulle, puis rue de l'Eglise.

11H00 : Cérémonie au Monument aux Morts avec un dépôt de gerbe. Départ en cortège en direction de la salle des Fêtes.

11H30 : vin d'honneur offert par la Municipalité - salle des Fêtes.

Aire urbaine

Hôpital Médian

UN PROJET INTÉGRÉ DANS SON SITE :

Le bâtiment a été conçu par le cabinet d'architecture Brunet Saunier (Paris) pour s'intégrer au mieux dans le paysage environnant :

Ces façades en bois verni (complexe bois/verre) lui donneront l'aspect d'une gigantesque poutre de bois portée sur deux socles Nord et Sud, suggérant ainsi l'union des sites de Belfort et de Montbéliard.

La partie inférieure formant un socle sera habillée d'une façade mi-transparente mi-réfléchissante. Des puits de lumière judicieusement disposés permettront d'apporter un éclairage naturel à l'intérieur de l'édifice. En s'inscrivant au plus près du terrain naturel l'hôpital réussira à multiplier les accès de plain-pied (accès principal, accès urgences, déposes-ambulances).

UN PROJET FONCTIONNEL :

Le bâtiment se développera sur 5 étages. Le niveau bas regroupera l'essentiel des activités externes.

Les trois plateaux supérieurs seront occupés pour moitié par les unités d'hospitalisation et pour moitié par les éléments du plateau médico-technique.

Le bâtiment sera traversé en son cœur par une artère qui s'étire du nord au sud et se répercute à chacun des niveaux. Véritable colonne vertébrale en trois dimensions, elle optimisera et hiérarchisera les transports internes et l'ensemble des flux.»

Une manutention automatique lourde permettra le transport automatisé des charges à l'intérieur du site (repas, chariots de déchets, linge...)

UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT :

Le bâtiment du Nouvel Hôpital sera conçu pour réduire son impact sur l'environnement. La démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) sera appliquée pour la construction mais aussi pour le fonctionnement futur du site (traitement des déchets, de l'eau).

Les espaces verts seront constitués d'essences locales afin de participer à la sauvegarde de la biodiversité du lieu (faune, flore).

Certification haute qualité environnementale (HQE) :

Le futur Hôpital respectera les principes de construction «Haute Qualité Environnementale», pour le confort des patients et des visiteurs. Ces principes reposent essentiellement sur la volonté de réduire les gaz à effet de serre et celle d'améliorer la qualité de vie intérieure.

Trois objectifs seront particulièrement recherchés :

- 1 - Optimiser la consommation d'énergie
- 2 - Réduire la consommation en eau
- 3 - Construire un bâtiment facile à entretenir et pérenne

Pour cela une attention particulière sera accordée à :

- La qualité de l'enveloppe (isolation extérieure, épaisseur importante d'isolant, menuiserie de haute performance...)
- L'importance donnée aux systèmes passifs pour le confort d'été (store, inertie, «free cooling» accompagné d'un double flux rafraîchi)
- L'utilisation de matériaux à faible risques (caoutchouc au sol, choix de peintures sans risque pour la santé et l'environnement)
- L'isolement acoustique des façades
- La gestion de l'eau (gestion des eaux d'orage paysagères, phytoépuration)



Etat civil

■ NAISSANCES

05/10/10 ZEDE Zoé Brigitte Marie-Pascale
 05/10/10 BERISAJ Élonisa
 07/10/10 HALM Magdalena Lolita
 10/10/10 RAVANSKI Lena
 11/10/10 ALLAB Hayet
 12/10/10 DIAS Lena Maria-Emilia
 13/10/10 HOAREAU Nathan Dany Laurent
 13/10/10 BENAMANE Sofia Sahdia Maryam
 14/10/10 FROIDEVAUX Eloan François Fabrice
 15/10/10 OUVENCEAUX Noa Boris Hervé
 19/10/10 MAZEGHRANE Djenah Ouiza
 23/10/10 KEMPF Raphaël Gilles Alain
 27/10/10 BRUMANA Romain
 27/10/10 PESSY Arthur Francis Serge
 05/11/10 GUETTAF Assia
 08/11/10 FRICHET Mathis Albin
 13/11/10 MARCHET Théo
 15/11/10 AJOUAOU Imad-Dinne
 16/11/10 DUSSART POMMARD Noémy
 17/11/10 MLIQUED Ibtihale
 17/11/10 BAULOT Emma Anne-Brigitte
 19/11/10 DAGHMOUMI Jihane
 24/11/10 HARRACH Ikram
 26/11/10 DERRAZE Hajar
 26/11/10 MARTIN Lina
 02/12/10 METTETAL Léa Christelle Lucie
 10/12/10 MAZEGHRANE Assia
 15/12/10 DOUCHET Naëmi Marie Myriam Liliane
 16/12/10 ROY Lukas Ludovic Emile
 23/12/10 FERREZ Lucie
 29/12/10 ALTAN Ishak Harun
 29/12/10 RICHE Nathan Martial Romain
 30/12/10 PERREZ Esteban Joël Patrice Guy
 01/01/11 OEUVRAY Teddy
 01/01/11 HARTOCK Marie Clémence

06/01/11 SIMONIN Garance Pascale Agnès Edith
 14/01/11 MIREBEAU Nathan Charles
 15/01/11 SAKOUAN Achraf Amo Badro
 18/01/11 KOCAMAN Sara
 20/01/11 TISSERAND Camille Marie
 01/02/11 KOTARAN Ceylin
 03/02/11 HAMBLLI Hind
 04/02/11 BENKHEDDA Noham Saiah
 04/02/11 PEREZ Adam Emmanuel Bruno
 09/02/11 CAILLOT Lilou Isabelle
 13/02/11 AMIRI Soumiya
 14/02/11 TAT Ceprail
 17/02/11 ROMMEVEAUX Mathis Mickaël Bernard
 25/02/11 KHELOUFI Inaya Melha
 27/02/11 PIGHETTI Timéo David Eric
 28/02/11 ADDALA Enys Faym
 02/03/11 TAAMOURT Alicia
 06/03/11 PERNEY Loia Sylvie Françoise
 08/03/11 LOERCHER Kim Christine Mireille
 08/03/11 SALVI Léo Jérémy Gilbert

■ DÉCÈS

24/10/10 NYFFELER Ida, veuve JOLICARD
 27/10/10 BOERLEN Monique Augusta, veuve DE RONCHI
 28/10/10 CARMIEU Jean René Paul
 28/10/10 MARTIN Gilles Jean-Marie Marcel
 01/11/10 MARCHAL Gérard André
 21/11/10 OEUVRARD Gilbert Emile
 03/12/10 HASNAOUI Kamal
 07/12/10 ARDOIN Daniel Jean Marie
 12/12/10 FAIVRE Berthe Suzanne, veuve SCHREINER
 18/12/10 DE LA SIERRA TORRES YBSPINAR Maria, épouse MORILLO Y LOPEZ
 20/12/10 NARDIN Madeleine Yvonne, veuve BRYNDAC
 30/12/10 BURKHALTER Léa, épouse GRIMI

22/01/11 MARTIN Madeleine Marguerite, veuve FLEUR
 23/01/11 MOURAT Beck
 25/01/11 RAFFENNE Lucienne Odette, divorcée WATTRE
 29/01/11 WINTENBERGER Marguerite, épouse BERTON
 29/01/11 STAUB Jacqueline
 01/02/11 AIMETTI Félicité, épouse ODOR
 10/02/11 MÉNEGAUX Colette Marcelle, épouse ROUECHE
 22/02/11 FLEURY Madeleine Hélène Paulette, veuve PETEY
 25/02/11 BOURGEOIS Georgette Augustine Madeleine, veuve CLEMENT-DEMANGE
 04/03/11 RONDOT Suzanne Lucienne, veuve BÉCAR
 05/03/11 SALZEBER Yvette Aimée Alphonsine, veuve WEHRLIN

■ MARIAGES

16/10/10 ALVES DA SILVA LIMA Jucileide
 KUPPER Jacques-Henri Claude
 23/10/10 MERNAINI Leïla
 SAROUT Farid
 20/11/2010 HAMDOUNI Nedjma
 SMAÏL Cherif
 20/11/2010 AMGHAR Nourdinne
 BOUDEY Louise
 23/11/2010 AJOUAOU Hacène
 KELTOUM Nassima
 27/11/2010 AKTAS Serpil
 KOCAMAN Yasar
 18/12/2010 BEN AÂMI Kaoutar
 KIYAL El Mahdi
 18/12/2010 AMIRI Rafik
 NARDIN Clémentine Lucie Irène
 BOUCHEMELLA Leïla
 EL AMRI Rachid
 12/03/2011 LLANERAS Jean-Jacques Daniel
 RIAZA Marie-José Ginette

Bussurel

Programme Travaux à Bussurel

Des travaux importants seront engagés à Bussurel dans le courant de l'année 2011. La troisième tranche qui a trait au réaménagement du centre du village sera lancée, elle viendra clore l'ambitieux programme qui a commencé en 2008. Le chantier débutera vraisemblablement cet automne, pour l'heure nous ne pouvons vous en livrer le détail car le projet est en gestation. Il sera prochainement soumis à la commission consultative et une réunion publique sera organisée

pour informer les habitants avant de lancer l'opération. Le Cabinet IRH a mené une étude quant au réseau d'assainissement, suite aux conclusions rendues, des travaux d'étanchéité seront entrepris pour une remise à niveau. De même des déverseurs d'orage implantés sur le réseau seront remis en état. Un trottoir sera réalisé rue Sous-Saroché sur la partie droite de la chaussée en direction de Héricourt il ira jusqu'à la dernière habitation.



Recensement de la population

La population municipale des communes associées est le produit, sur le territoire de chacune des communes associées, du nombre moyen de personnes par logement et du nombre moyen de logements.

La population comptée à part des communes associées d'une fusion-association est proportionnelle à la population municipale de cette commune.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

BUSSUREL :

Population municipale : 649 habitants
Population comptée à part : 27 habitants
Population totale : 676 habitants

Baptême de rue

La rue interne qui dessert les habitations du nouveau lotissement de Bussurel, le « lotissement de la Ferme » a été baptisée « Impasse de la Ferme du Praly ». Un trottoir sera réalisé rue Sous-Saroché sur la partie droite de la chaussée en direction de Héricourt il ira jusqu'à la dernière habitation. L'impasse des Peupliers sera remise en état.

Par ailleurs une réflexion est conduite pour l'implantation d'un city stade au village.



SUPER LOTO du Fort du Mont-Vaudois

Animé par Monique

HERICOURT

Samedi 16 avril 2011

16 PARTIES DE 3 QUINES dont 8 avec « voisins gagnants »

- 1 SEMAINE EN APPARTEMENT A St CYPRIEN POUR 4/5 PERSONNES
- ORDINATEUR PORTABLE
- CASCADE DE BONS D'ACHATS jusqu'à 600 €
- 2 TELEVISIONS LCD : 107 cm + 102 cm
- APPAREIL PHOTOS NUMERIQUE + Imprimante
- LECTEUR DVD PORTABLE
- CONSOLE Wii
- LOTS GASTRONOMIQUES

ET DE NOMBREUX LOTS DE VALEUR !!!!

RÉSERVATIONS : Monique : 03 84 29 10 06 / 06 73 07 12 16
luc : 09 75 47 69 70 luc.boullee@orange.fr
jeannine : 03 84 46 21 41 jeannine.chaffel@voila.fr

PETITE RESTAURATION - BUVETTE - NON FUMEUR - 2 PAUSES

SALLE Marcel CERDAN - GYMNASE DU LYCEE
Ouverture des portes à 18h30
Début des parties 20h00 précises

DROIT D'ENTRÉE : 19 € LA PLANCHE DE 6 CARTONS
(par personne de plus de 14 ans)
+ 1 carton offert pour toute réservation
> Enfants, ados, carton supplémentaire : 1 € le carton



Communauté

Communauté de Communes

La Ludothèque

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt propose, à la Maison de l'Enfant, depuis le mois de mars 2011, un nouveau service à la population avec l'ouverture de la Ludothèque.

La Ludothèque est un équipement culturel où les enfants peuvent pratiquer des jeux libres et des animations ludiques. C'est un lieu qui est géré par une animatrice, Magali Mantion, qui a pour mission de « donner à jouer » aux enfants. Dans un cadre agréable, Les enfants se sociabilisent avec leurs congénères apprennent et s'approprient une culture par de nouvelles expérimentations.

Les jeux et les jouets (jeux de société, puzzles, hochets, dinettes, petites voitures, poupées...) sont rassemblés en collections et constituent autant d'invitations à jouer et de plaisirs partagés, dans un lieu pensé, aménagé et animé. La Ludothèque compte plus de 300 jeux, de règles, de stratégie, de rôles, de plateaux, de hasard, puzzles, de cartes, d'adresse...

La Ludothèque est ouverte à tous les publics. Une adhésion annuelle obligatoire par famille est requise pour accéder au Jeu sur place et au Prêt de jeu :

- 20 € pour une famille vivant sur le territoire de la CCPH.
- 35 € pour une famille vivant en dehors du territoire de la CCPH.

Pour le prêt de jeux une caution de 30€ est demandée pour 3 jeux empruntés pour une durée de trois semaines.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Jeux sur place pour les enfants de 0 à 12 ans accompagnés d'un adulte :

- mercredi de 14h00 à 17h00

Prêt de jeux pour toutes personnes de plus de 12 ans :

- mercredi 8h30 à 12h30
- jeudi de 14h à 16h

Ateliers les jeudis de 16h00 à 18h00 pour les ateliers périscolaires.



Gestion du service des déchets ménagers

Le service d'élimination des déchets ménagers doit faire l'objet d'un rapport sur le prix et la qualité du service au même titre que le service de l'eau et de l'assainissement depuis le décret n°2000 – 404 du 11 mai 2000.

La compétence de la gestion du service des déchets ménagers et du ressort de la Communauté de Communes du Pays de Héricourt. Cette dernière a par conséquent établi le compte rendu de l'activité annuelle de ce service, nous livrons ici à votre connaissance les principaux points.

Le rapport souligne une diminution en matière de volume, du ramassage des déchets ménagers et du verre, alors que dans le même temps la collecte des papiers et des cartons est en progression.



Pour l'heure, faute d'analyses complémentaires il n'est pas possible de savoir si cet état est dû, à la baisse du gisement, au compostage, à la modération des emballages ou alors à une baisse de la consommation due à la crise. Néanmoins pour valider ce constat, il convient de prendre encore du recul car les horaires d'ouverture des déchèteries ont changé et celle de Saulnot monte constamment en puissance depuis son ouverture.

Les tonnages collectés d'ordures ménagères à Héricourt sont en baisse. Depuis l'année 2004 cette diminution est continue, pour 2010 la collecte par habitant est de l'ordre de 222,69 kilogrammes. Pour le verre, la remarque est identique mais dans une moindre mesure, le ratio par habitant est de 33,5 kilogrammes.

Pour ce qui concerne la collecte en apport volontaire en conteneurs mixtes pour les papiers, cartons et autres emballages il a été remarqué une hausse sensible.

Les déchèteries dans leur ensemble ont connu une baisse des tonnages collectés, 4 988,25 tonnes en 2009 contre 5 129,05 tonnes en 2008, mais ont été davantage fréquentées puisque 70 000 visites ont été enregistrées.

Les déchets ménagers spéciaux (DMS) constitués de batteries, piles, peintures, acides, solvants ainsi que les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEE) mais aussi les pneumatiques sont en augmentation de l'ordre de 15 à 25 % suivant la nature.

Le coût du service est stable puisqu'il n'y a pas eu d'augmentation depuis quatre années.

Plus généralement et pour information, l'année 2009 a été marquée par quelques faits saillants comme la reprise en régie des bacs de Châlonvillars, l'acquisition d'une nouvelle benne, l'élargissement des horaires des déchetteries et l'accueil des déchets de la Communauté de Communes du Pays de Lure sur les quais de transfert d'Echenans sous Mont Vaudois.

Prochaines expositions au Musée Minal



Roger ELGER

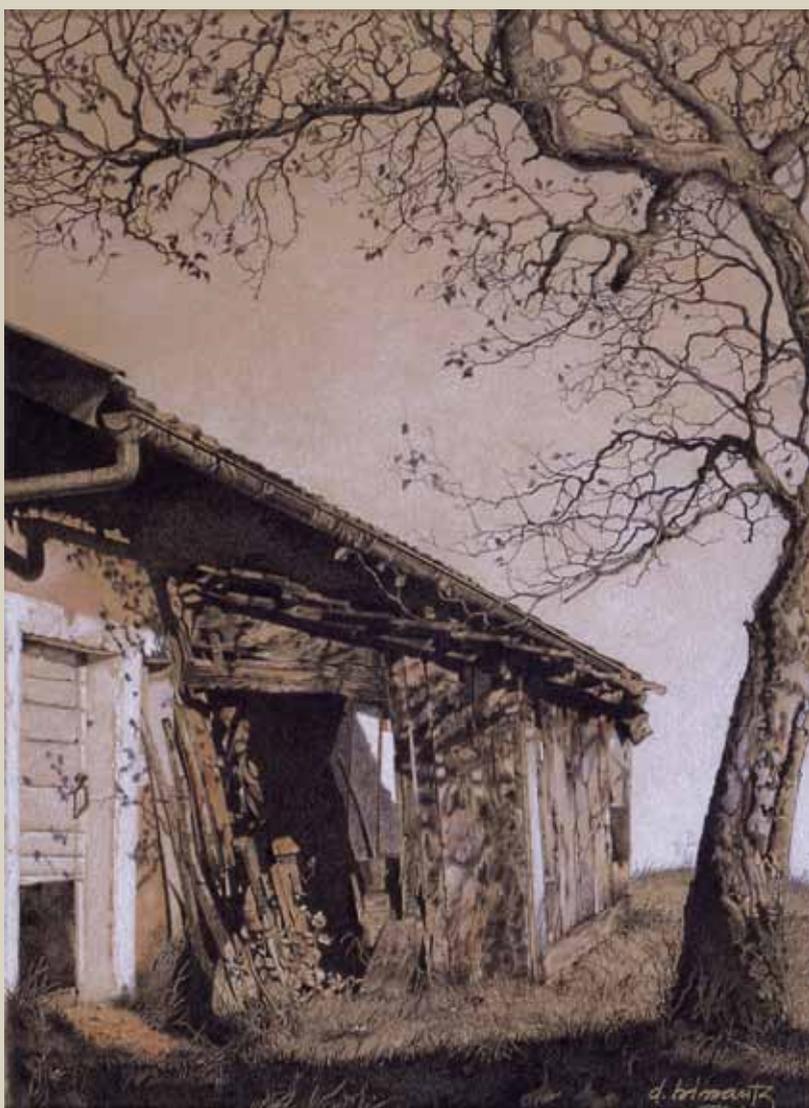
Maître pastelliste

Chez Roger Elger, le pastel s'apparente à l'impressionnisme. Les fines hachures s'entremêlent pour former des masses mouvementées, plus ou moins épurées et toujours vibrantes de lumière. « *C'est comme un mélange optique où l'œil accommode les hachures jusqu'à parvenir à une impression de velouté* »

Michel Grivet

Du 09 au 17 Avril 2011

Entrée libre - Ouvert tous les jours de 14h00 à 18h00 - Renseignements au 03.84.46.67.51



Denis BISSANTZ

Le dessin, une gourmandise du réel...

Les dessins de Denis Bissantz par leur incroyable perfection sont d'une beauté qui invite à pressentir l'infini. Saint Thomas d'Aquin précisait que « *c'est la forme et la perfection qui donnent à un être matériel le fondement objectif de la beauté* ». Tout est dit.

Marie-Jo Gacek

« *Essayer à nouveau, rater à nouveau, rater mieux.* »

Samuel Beckett

Du 14 au 29 Mai 2011

Entrée libre - Ouvert tous les jours de 14h00 à 18h00 - Renseignements au 03.84.46.67.51